

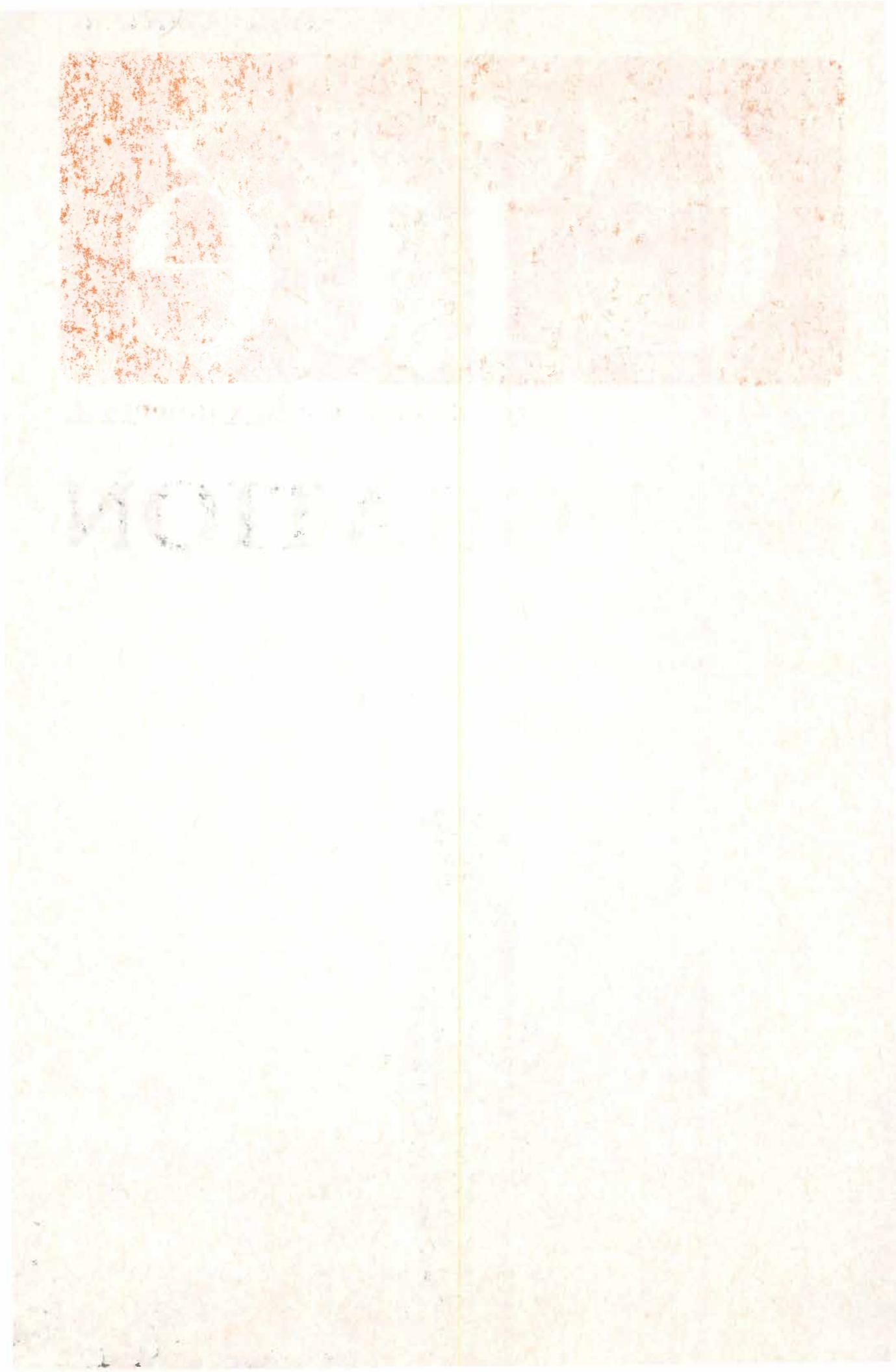
Cité

Nº 24 - 35 F

Revue de la Nouvelle Citoyenneté

IMMIGRATION





SOMMAIRE

N° 24 - Automne 1990 - ISSN 0756-3205 - Com. paritaire N° 64853

DOSSIER IMMIGRATION

■ Editorial par Pierre-Paul Zalio	3
■ Entretien avec Gérard Noiriel.....	15
■ Immigration, nation, natalité par Jean-Claude Barreau ...	13
■ L'immigration en perspective par Michel Hannoun	21
■ De l'affaire du voile au voile de l'affaire par Pierre-Paul Zalio	25
■ Entretien avec Harlem Désir	39
■ L'exclusion comme nécessité tragique ? (Réflexions sur « La Force du Préjugé »	47

MAGAZINE

■ Si Louis XV m'était conté par Marc Desaubliaux.....	51
■ Voyage dans un festival « zulu » par Olivier Masclet	55
■ Revue des revues : Mémoires d'Europe par B. La Richardais	61
■ Revues reçues	67

Directeur de la publication : Yvan AUMONT

Imprimé par nos soins, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Comité de Rédaction :

Ph. CAILLEUX, A. FLAMAND, L. de GOUSTINE, P. LE ROUÉ, P. LOUIS,
B. RENOUVIN, P.-P. ZALIO.

Publié avec le concours du Centre National des Lettres

ABONNEMENT

Pourquoi s'abonner à «Cité» ?

♦ *Pour se cultiver*

«Cité» se veut un moyen d'information intellectuelle et de débat. Par nos entretiens et nos chroniques nous tentons de vous faire découvrir des horizons nouveaux et de vous donner des arguments pour les discussions qui sont les vôtres. Par la grande diversité des sujets abordés et par sa forme synthétique, «Cité» se veut accessible à tous nos amis.

♦ *Pour la liberté d'expression.*

«Cité» se veut aussi la tribune de talents nouveaux et de sensibilités proches de la nôtre.

♦ *Pour une meilleure gestion.*

Comme vous avez pu le remarquer certains numéros de notre revue ont été rapidement épuisés. Cela est dû à la difficulté pour nous d'ajuster le tirage à des ventes au numéro imprévisibles. Pour nous aider à mieux prévoir le nombre d'exemplaires à imprimer et nous assurer des recettes financières régulières, nous avons besoin de votre abonnement.

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à «Cité», 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
réglement à l'ordre de «Cité», C.C.P. 23 982 63 N Paris

NOM / Prénom :

Adresse :

.....
souscrit un abonnement

- Normal pour un an (4 numéros) : 125 F
- Soutien pour un an (4 numéros) : 200 F
- Normal pour deux ans (8 numéros) : 235 F
- Tarif étranger un an (4 numéros) : 150 F (plus surtaxe aérienne éventuelle 22 F)

Editorial

Faut-il encore parler de l'immigration ? Peut-on encore évoquer ce domaine où l'opinion publique règne en maîtresse et où chaque réflexion, plutôt que de dédramatiser, ne fait semble-t-il que donner des armes à ceux qui dressent sans nuance le tableau d'une déferlante migratoire et maghrébine menaçant d'un même mouvement l'identité de la Nation et l'intégrité de ses citoyens ?

Ce numéro témoignera que nous répondons à cette question par l'affirmative. Interrogeant historiens, démographes, sociologues ou politiques nous avons voulu mettre en évidence l'urgence à réduire la trop grande distance qu'il y a entre, les expériences et les connaissances acquises sur l'immigration, et les représentations que s'en fait la société française. Nous manquerions à ce point de convictions, face à un problème qui alimente, notamment dans la mise en scène qui en est faite, le vote du Front National, si nous ne considérions que la diffusion de la connaissance participe - sans être positiviste disons au moins pour une part - à la construction des représentations sociales, lesquelles lorqu'elles concernent l'immigration prennent - pour reprendre l'expression de P.-A. Taguieff - toute la force du préjugé.

Cependant ce numéro témoignera de la difficulté à opérer une si nécessaire synthèse. A chaque problème soulevé par l'immigration on trouvera des réponses trop multiples. De tous "ceux-là" qui sont chez "eux" chez "nous" on dira qu'ils sont semblables à "nous" mais pourtant différents et de cette contradiction naît sans doute ce racisme qu'ils subissent. Racisme qu'on considère soit comme le seul vrai problème, soit comme justement l'expression de leurs multiples problèmes et de leur marginalisation sociale. Le dilemme est incessant entre le refus d'évoquer l'immigration au nom de l'universalisme

EDITORIAL

moderne et la tentation de convoquer les immigrés pour les rendre prisonniers de leur spécificité culturelle (qu'on l'encense ou qu'on la craigne). Il n'est que l'historien, ici Gérard Noiriel, pour aller jusqu'à poser la question de savoir s'il existe un problème immigré et non pas seulement un problème français lié à l'histoire politique de notre conception de la nationalité.

Au travers de ce dossier et des problématiques envisagées, il semble pourtant possible de dégager des contours pertinents du problème de l'immigration, contours capables de donner sens à la diversité, aux altérations et contradictions des contributions réunies ici. Ces contours paraissent relever de trois dimensions différentes de la réalité sociale. En premier lieu l'immigration semble nous renvoyer, le mot revient souvent, à l'intégration. Avec l'intégration on excède une simple réflexion sur la place des communautés immigrées en France pour connoter le passage d'une provisoire entrée sur le marché du travail à un projet durable d'installation au sein de l'ensemble national. En second lieu nous sommes renvoyés à la notion d'assimilation évoquant par là les phénomènes d'identification culturelle accompagnant l'expérience concrète de l'immigré, et qui le confronte aux cultures et mœurs de la société qui l'accueille, confrontation où s'opère une acculturation réciproque des acteurs en présence. En dernier lieu se trouve posée la question de la remise en cause par l'immigration du modèle français de la citoyenneté au travers notamment de la question de la participation politique, question étroitement liée pour l'immigré, à un moment donné, à celle de son "choix" national.

Il y a finalement derrière cette esquisse des niveaux de problèmes d'immigration en France, le dessin d'un chemin un peu trop simple sans doute, qui irait, « *de l'utilité économique à l'adaptation culturelle, puis à la participation politique* »(1). Derrière cette famille de problèmes subsiste toujours le danger de dissimuler derrière le rideau de fumée des incompatibilités culturelles, la réalité des problèmes sociaux omettant ainsi de distinguer d'une part les « *problèmes propres des immigrés* » et de l'autre « *les problèmes de la société française face à l'immigration* »(2).

Notre dossier, aussi imparfait soit-il, a l'ambition modeste de résister à certaines de ces tentations et par là même, avec le regard qui nous est propre, d'oser quelques réponses.

→(1) François DUBET,
Immigrations : qu'en savons nous ?, La Documentation Française, 1989.

→(2) A. SAYAD, Current sociology, vol. 32, 1984.

P.-P. ZALIO

Entretien avec

Gérard Noiriel

- **Cité : L'immigration semble un objet relativement impossible pour la science sociale. Du coup, le traitement de cette question semble être un lieu commun où tout le monde vient parler de tout et de n'importe quoi...**

Gérard Noiriel : Je suis d'accord avec ce constat. Depuis que l'immigration a été inventée, dans les années 1880, nous avons une répétition constante du même débat, malgré des conjonctures changeantes. Dans les années 1880, c'est le problème des clandestins qui se pose : on peut toujours trouver une personne qui ne soit pas en règle, ce qui permet de nourrir le discours politique. J'explique cela par le fait que l'immigration charrie des phénomènes hautement symboliques, et que la politique moderne, fondée sur le suffrage universel, est un jeu constant sur le symbolique. Nous avons donc là un domaine qui permet de mobiliser les électeurs grâce à des fantasmes d'envahissement, etc. Cette mobilisation est d'autant plus facile aujourd'hui que les oppositions sur les autres thèmes sont ténues.

- **Cité : N'y a-t-il pas, dans le traitement historique de l'idée de nation et dans le traitement de l'immigration deux domaines incompatibles ?**

Gérard Noiriel : Dans le débat actuel, les historiens ont leur place, qui n'est pas facile à faire accepter car ils refusent la dictature de l'actualité. Pourtant, songez à l'ouvrage d'Albert Mathiez sur la Révolution française et les étrangers, où il compare les formes de mobilisation contre l'ennemi pendant la Révolution et pendant la guerre de 14-18. Il illustre le fait que le rôle de l'historien

→ Gérard Noiriel enseigne l'histoire sociale à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm. Il a publié aux éditions du Seuil : « Le creuset français, histoire de l'immigration au 19^e et 20^e siècles ».

ENTRETIEN AVEC ...

dégager des constantes, au-delà de ce qui peut changer. Mon souci est identique : au-delà de l'écume des conjonctures, j'essaie de dégager des permanences, que ce soit au niveau des institutions, des manières de penser, etc.

- **Cité : S'il est vrai que les sciences sociales sont nées dans l'idée qu'il faut réparer la fracture du lien social, dans quelle mesure cette idée a-t-elle fait de l'immigration un point aveugle de la pensée ?**

Gérard Noiriel : Ce que vous dites s'applique surtout à Durkheim. Chez Durkheim, il y a la volonté de mettre à distance un certain nombre de problèmes très proches, mais il y a aussi la critique, positive à mes yeux, du sens commun. Ainsi, tout ce dont on parle quand on évoque l'immigration relève-t-il uniquement de l'immigration ? Ou bien faut-il inscrire la question de l'immigration dans un domaine plus vaste ? Ainsi, quand on parle d'« intégration », on aborde en fait un concept plus vaste qui s'appelle l'assimilation sociale et qui historiquement concerne autant les Français que les immigrés. En sciences sociales, je crois qu'on a toujours intérêt à généraliser. Or, ceux qui font de l'immigration leur cheval de bataille ont une pratique inverse : ils particularisent à l'extrême. Voyez tout ce qu'on dit aujourd'hui sur le « problème des immigrés maghrébins ». Pourtant, toute une série d'études ont prouvé qu'il n'y a pas d'exception maghrébine : je vous renvoie à l'article récent de l'INSEE dans *Données sociales* de 1990 : à partir de données quantitatives, cette étude démontre que ceux qui ont le moins bien réussi leur intégration au niveau socio-professionnel, ce ne sont pas les maghrébins de la deuxième génération mais les enfants d'immigrés d'Europe de l'Est. Pourquoi ? Parce qu'ils vivent en majorité dans des régions en crise (le Nord, la Lorraine). Il y a là une constante, qu'on observe aussi dans les années cinquante : le problème n'est pas celui de l'origine et de la nationalité, mais le lieu et le milieu professionnel de l'intégration. Dans les années cinquante, l'intégration d'un enfant d'immigré italien dans la région parisienne était très différente, et plus facile, que celle d'un enfant d'immigré italien vivant dans l'Est. Il est étonnant que cet article de l'INSEE ne soit jamais cité dans le débat actuel sur l'immigration : on mesure là le peu de cas que font les pouvoirs publics des travaux des chercheurs. Par exemple, si l'on prend le rapport de François Dubet publié par la Documentation française, qui présente un bilan de la recherche française sur l'immigration, on s'aperçoit que la plupart des questions qui sont

posées dans l'opinion publique ne le sont pas par les chercheurs : il n'y a pas de problème spécifique de l'immigration maghrébine, pas de problème scolaire spécifique aux enfants maghrébins, et on voit que la laïcisation de la deuxième génération par rapport à l'Islam est encore plus rapide que pour les générations précédentes...

Cela dit, il y a des différences de points de vue entre les sociologues, les politologues et les historiens. Par exemple, lorsque mes collègues de sciences politiques parlent de « nouvelle citoyenneté », de « communautés », ils ont tendance à ignorer une question fondamentale en sociologie : qui parle ? et d'où les gens parlent-ils ? A partir de quelques individus, situés en général dans les milieux intellectuels, il y a une généralisation à l'ensemble d'un « groupe » présupposé : ce qui éclaire une question fondamentale quand on réfléchit au racisme : de quel droit enferme-t-on l'identité d'un individu dans un seul critère ? On n'est jamais seulement immigré : on est homme ou femme, employé, ouvrier, etc. Je connais bien les milieux populaires de Lorraine : quand on discute avec les soi-disant « beurs », on s'aperçoit qu'ils se sentent beaucoup plus proches des ouvriers lorrains que des intellectuels parisiens d'origine maghrébine : mais on n'en parle pas, ce n'est même pas un objet de discussion. Songez qu'il n'y a même pas de sociographie des associations (qui est président ? combien de temps ces associations durent-elles ?) pour voir ce qu'il y a derrière. Certaines de ces associations, par exemple, ne sont pas dirigées par des gens issus de l'immigration, mais par des gens qui sont venus comme étudiants - donc déjà adultes - d'Afrique du Nord, mais que l'on désigne également comme « Beurs ».

● **Cité : Que pensez-vous du débat d'il y a quelques années sur le coût de l'immigration, sur la chance qu'elle représenterait ?**

Gérard Noiriel : Ce genre de considérations illustre pour moi un problème plus vaste : c'est le problème du « point de vue national », qu'on retrouve dans nombre de débats et de recherches : que les chercheurs eux-mêmes intérieurisent sans le savoir en opposant par exemple « eux » et « nous ». De ce point de vue, la réflexion sur « l'intégration » est très ambiguë : toute forme de contestation sociale issue de l'immigration est-elle une preuve de non-intégration ? Intégrer signifie-t-il normaliser ? Les chercheurs devraient être beaucoup plus vigilants sur le type de problématique qu'on cherche à leur imposer. Il y a un affrontement entre des gens qui se transforment en porte-parole

ENTRETIEN AVEC ...

de communautés qui, à mon avis, sont plus dans leurs têtes que dans la réalité, et d'autres qui épousent le point de vue national. Il faut sortir de cet affrontement, qui dure depuis trop longtemps, et parler autrement.

- **Cité : Le débat économique sur l'immigration ne fait-il pas écran à une question qui est politique ?**

Gérard Noiriel : On ne peut pas non plus toujours renvoyer à la complexité de la recherche. Il est tout à fait normal qu'on s'exprime en tant que citoyen. Mais il faut distinguer les deux. Quant à la question des coûts et des profits de l'immigration, les économistes l'ont traitée. Il est vrai que la France a une attitude malthusienne : tant qu'on a de la main-d'œuvre peu payée, on ne fait pas d'efforts particuliers d'innovation technologique. Cela dit, au niveau politique, le débat sur le coût est un mauvais débat. On se demande si nous ne sommes pas revenus au débat du début des années soixante-dix : pourtant nous ne sommes plus dans une phase de recrutement massif des travailleurs immigrés, mais dans une phase d'intégration liée à la deuxième génération. Comme cette génération est réellement ou virtuellement française, le débat sur le coût n'est pas pertinent : de quel droit appelle-t-on immigrés des gens qui sont français ? C'est là une inquiétude pour moi : sans même évoquer Le Pen, il y a une évolution négative dans les manières de penser et la marginalisation du marxisme y est pour beaucoup. Dans les années cinquante, la pensée en termes de classes était virtuellement dominante, même chez les gens qui n'étaient pas marxistes, et il est vrai que cette pensée en termes de classes explique plus qu'une pensée en termes d'origine ethnique.

- **Cité : Les évolutions sociales récentes permettent-elles aujourd'hui des analyses en termes de classes ?**

Gérard Noiriel : Tout dépend de ce qu'on appelle la classe. Il est vrai que l'analyse marxiste dogmatique n'est pas recevable. Mais de là à sombrer dans une vision atomisée de la société, il y a une marge. D'ailleurs, les analyses en termes d'individualisme ne tiennent pas compte du fait que les entités collectives ressurgissent puisqu'on parle, notamment, de communauté maghrébine. Tout de même, beaucoup de chercheurs ont tiré les leçons de leur aveuglement marxiste-dogmatique, et c'est au nom de ces leçons que je m'insurge. J'en ai tiré la leçon pour ma part qu'avant d'évoquer une entité collective a priori (la classe existe parce que Marx l'a dit), il faut mettre à plat les choses et essayer

d'analyser les modalités de groupement et de regroupement. Je crois que, dans la recherche sur l'immigration, nous aurions intérêt à multiplier les points d'interrogation, alors qu'aujourd'hui tout le monde a réponse à tout.

Prenons l'école : pendant dix ans, j'ai entendu dire qu'il y avait un échec scolaire spécifique aux enfants d'immigrés parce qu'on faisait des comparaisons sur des critères d'origine nationale. Dès qu'on a fait des analyses plus fines, en combinant le critère de la nationalité et celui de la catégorie socio-professionnelle, on s'est aperçu que ces prétendues différences nationales s'évanouissaient. En outre, on a constaté que les petits Portugais avaient plus de difficultés que les petits maghrébins. Au terme de ces analyses, on constate que c'est beaucoup plus le critère de l'appartenance socio-professionnelle que celui de l'origine qui est déterminant pour expliquer les échecs scolaires. En France, bien avant Marx, nous avions cette manière, qu'on trouve chez Villermé et nombre de penseurs sociaux, d'analyser le monde social à partir des classes ou des groupes. Et c'est cela qui a tendance à être évacué, ce qui fait glisser vers des explications en termes ethniques ou religieux qui entretiennent le climat que nous connaissons. Les extrêmes droites, les discours totalitaires, ne peuvent pas avoir une efficacité sociale s'il ne sont pas dans un contexte idéologique ou culturel qui rend crédibles leurs manières de penser. Cela parce qu'il y a des intellectuels et des journalistes qui, sans adhérer le moins du monde aux thèses xénophobes, raisonnent selon des critères ethniques. La logique de l'antisémitisme tient à cela, et je ne comprends pas qu'on n'y fasse pas attention. Il ne suffit pas d'avoir la mémoire des camps, il faut aussi avoir celle des mécanismes de pensée. A cet égard, il est intéressant d'analyser comment ce glissement s'est opéré en France dans les années trente. A cette période, c'est le juif étranger qui est dénoncé, de même qu'au moment de l'affaire Dreyfus. L'étranger dans notre pays a toujours été le véhicule de l'intolérance. Les nazis disaient que les Français ne comprenaient rien aux races. C'est parce que, dans la logique de pensée française, il y a la logique juridique de la nationalité qui est intérieurisée et qui sert à véhiculer la xénophobie. Je pense que le couplage islam-étranger fonctionne de la même manière que le couplage juif-étranger dans les années trente. Et c'est là ce qui m'inquiète. Il ne suffit pas d'inverser les signes, en disant que les immigrés sont gentils. C'est toute l'ambiguïté d'un certain style de discours associatif qui dit : « *les immigrés sont gentils* » parce que la

ENTRETIEN AVEC...

droite dit qu'ils sont méchants. Mais dans les deux cas n'est-ce pas une même logique de pensée ? Pour les chercheurs, cela pose le problème de la compréhension des mécanismes de catégorisation, de dénomination. C'est là un énorme problème, qui est crucial parce que cela se traduit par des attitudes politiques qui deviennent de plus en plus graves.

- **Cité : Comment interprétez-vous cette capacité qu'a le locuteur de droite d'imposer ses objets de discours à la gauche ou, inversement, l'incapacité de la gauche à sortir de cette logique de coupleg islam-étranger ?**

Gérard Noiriel : De mon point de vue de sociologue et d'historien je pense qu'on ne peut pas comprendre les processus dans une société uniquement par les discours qu'elle tient - mais qu'il faut avant tout examiner les pratiques. Pour comprendre ce dont vous parlez, on ne peut pas se limiter au monde politique : il faut voir l'ensemble des individus qui ont la possibilité de fabriquer des points de vue. Il me semble que, dans les classes populaires, on se sert de ce qui est mis à la disposition du public par ceux qui produisent les discours. Les gens sont dans le malheur, ils ont des difficultés, donc ils cherchent des explications et ils puisent dans le supermarché des idées qui sont fabriquées par les autres. Il y a aujourd'hui une extraordinaire multiplication des groupes dont la fonction est de penser le monde. Il ne s'agit pas seulement des journalistes, et il faut sortir de ce type de dénonciation : les chercheurs dénoncent les journalistes, qui dénoncent les hommes politiques, etc.

J'ai pour ma part une grande admiration pour le rôle social joué récemment par certains médecins : ils ont coupé net le discours d'extrême droite sur le Sida, qui reprenait une vieille tradition : avant 1914 comme dans les années trente, on disait que les étrangers colportaient les maladies. Or les médecins ont imposé, y compris à l'extrême droite, un point de vue légitime, qui est le point de vue de la science. Comment se fait-il qu'on n'arrive pas à faire pareil en matière d'immigration ? Je crois que c'est parce que les sciences sociales n'ont pas suffisamment de légitimité, surtout aux yeux des hommes politiques. D'autre part, les chercheurs eux-mêmes ne parviennent pas à un consensus suffisant. Je suis persuadé que, comme dans d'autres domaines, un comité d'éthique serait nécessaire. Je rêve d'une structure

où les chercheurs pourraient parler avec les journalistes et les hommes politiques. Dans l'état actuel des choses, c'est impossible. Les hommes politiques ne s'intéressent pas à cela. Ce qui est très préoccupant.

● **Cité : Compte-tenu de votre expérience d'historien, pensez-vous que la question de l'immigration peut se dépassionner, comme il y a peu la question de l'insécurité ?**

Gérard Noiriel : Si on parle moins de l'insécurité, c'est qu'on parle plus de l'immigration et vice-versa. Depuis l'invention de la presse et de la rubrique « faits divers », il faut bien trouver des sujets pour alimenter les tirages. Je suis cependant frappé par la spécificité française, par rapport aux autres pays européens, qui s'illustre par des polémiques plus fortes et plus constantes autour de l'immigration.

● **Cité : Justement, comment la question se pose-t-elle en Allemagne, par exemple ?**

Gérard Noiriel : Des études sont en cours au niveau européen qui montrent beaucoup de points communs sur l'immigration, la montée du racisme, etc. Mais il y a aussi de fortes différences qui sont liées aux traditions nationales. En Allemagne, vous savez que la nationalité repose sur le droit du sang : un Allemand qui a quitté son pays depuis longtemps peut retrouver sa nationalité sans difficultés, alors qu'un enfant turc né en Allemagne peut rester Turc pendant plusieurs générations. D'autre part, le problème de la laïcité n'existe pas en Allemagne, et il n'y a même pas de mot pour désigner cette question. En France, étant donné que l'intégration est une vieille pratique, il semble que les gens en acceptent quelque part le principe. Alors que pour beaucoup d'Allemands le fait qu'un Turc devienne allemand les révulse.

● **Cité : Peut-on dès lors reprendre l'analyse de Louis Dumont selon laquelle l'Allemagne se définit comme race et la France comme système universaliste de valeurs ?**

Gérard Noiriel : Les analyses philosophiques de Dumont devraient être enrichies par des analyses concrètes. Quand on regarde de près l'histoire, on s'aperçoit par exemple que l'affaire Dreyfus n'a rien tranché : j'ai été frappé de voir que la logique ethnique de pensée restait dominante chez les intellectuels en France jusqu'aux années 1950. Quelqu'un comme Siegfried a des textes très explicites sur ce point, de même que Louis Chevallier : ils considéraient que certains

ENTRETIEN AVEC ...

individus ne pouvaient s'intégrer en raison de leurs origines, ce qui apporte de sérieuses limites à l'esprit universaliste. Cela dit, le peuple français n'a jamais été défini biologiquement, même par l'extrême droite. Mais certains prétendent que le creuset de l'Ancien Régime ne peut plus fonctionner. Ainsi Albin Chalandon disait au moment du projet de réforme du code de la nationalité qu'il n'y avait pas de problème d'intégration avant, parce que l'assimilation se faisait lentement, alors que, maintenant, les arrivées sont trop massives et brutales. Mais c'est ce qu'on disait déjà en 1880 ! En fait, le vrai rempart de la démocratie française, c'a été sa bureaucratie : un dossier est traité selon les règles fixées, selon les principes constitutionnels. Par exemple, on n'a pas le droit de poser la question de l'origine dans les recensements français. Donc, dès que l'individu est français, on ne sait plus d'où il vient. C'est là quelque chose de très important car il n'y a pas, comme aux Etats-Unis, d'analyse possible de la « deuxième génération ». D'ailleurs, le thème de la « deuxième génération » n'existe pas jusqu'à une date récente dans notre pays : il y avait les Français et les étrangers. La généralisation du discours sur la deuxième génération me paraît être en rupture par rapport à la Révolution française et à la manière de définir les individus qu'elle a transmise à la République.

Propos recueillis par
Pierre-Paul Zalio et Bertrand Renouvin

Immigration, nation, natalité

Pendant des siècles, au moins depuis la Renaissance et jusqu'au début du XX^e, l'Europe a été un grand continent d'émigration. Mais la France, elle, s'est comportée de façon singulière : elle n'a jamais participé à ce mouvement. Elle a eu un grand empire, mais elle n'a pas exporté d'hommes - sauf, d'une manière contrainte et forcée et avec la volonté de l'Etat, par l'émigration de quelques six mille paysans au Québec, où ils étaient 60.000 quand nous l'avons perdu et sont quelques millions à présent, et sauf au moment de la révocation de l'édit de Nantes, quand 200.000 protestants fuyant les persécutions, les dragonnades, ont peuplé Berlin et l'Afrique du Sud - ce qui explique que deux premiers ministres aujourd'hui soient de nom français, de Klerk en Afrique du Sud et de Maizière à Berlin.

La France, pays d'immigration

Donc la France n'a pas de tradition d'émigration alors qu'il en existe une en Allemagne, en Angleterre, en Irlande, en Suède, en Italie, etc. Par contre, la France a été un grand pays d'immigration, depuis longtemps, particulièrement depuis un siècle, d'une manière voulue par l'Etat depuis 1918, et d'une manière tout à fait institutionnelle depuis la fondation de l'Office National d'Immigration que je préside, c'est-à-dire

→Jean-Claude BARREAU est président de l'Office des Migrations Internationales (O.M.I.) et de l'Institut National d'Etudes Démographiques (I.N.E.D.) depuis 1945. Et la France a reçu en un siècle une dizaine de millions d'étrangers. L'O.N.I. en a fait venir 8 millions depuis 45. Et tout ça, ça fait... d'excellents Français ! Il n'y a qu'à voir les noms autour de nous, les patronymes.

IMMIGRATION, NATION, NATALITÉ

Donc, une tradition d'immigration ancienne qui ne posait pas de problèmes - en dehors de ceux qui sont inévitables avec la première vague d'arrivants - mais qui ne posaient pas de problèmes fondamentaux. Et une tradition aussi d'intégration, d'assimilation forte, parce qu'il y avait une forte nation, consciente de ses valeurs et, depuis 1875, par la République, une école très intégrante, une armée très intégrante... C'est d'ailleurs pour cela que la France est le seul pays avec les U.S.A. à avoir un office national spécialisé. Les deux pays d'immigration du monde depuis 50 ou 100 ans sont la France et les U.S.A., d'abord les Etats-Unis, mais la France les a dépassés depuis 45, lorsqu'ils ont essayé de fermer leurs frontières. C'est vraiment une tradition très ancienne.

Quelle nouveauté y a-t-il dans la situation actuelle ? L'importance des flux ? Non. Le solde migratoire va de 100 à 300.000 ; dans les grandes années d'après la guerre de 14 ou 39 où l'on a fait venir beaucoup d'étrangers pour travailler et reconstruire, le solde migratoire est monté à 300 ou 400.000 par an ; et depuis l'arrêt officiel de l'immigration en 74, ce solde s'est tout de même maintenu à 100.000. Il y a 150.000 étrangers qui arrivent et 50.000 qui repartent. En gros, car il n'y a pas de chiffres précis...

Ce sont les chiffres que j'ai donnés dans "Le Monde"... On le sait très bien par les procédures : il y a environ 40.000 entrées par demande de regroupement familial, il y en a encore 15.000 par contrats de travail, 15.000 étudiants, et 60.000 demandeurs d'asile, ce qui fait 120 à 130.000, plus un volant de clandestins que l'on peut estimer à quelques dizaines de milliers. Et les départs sont à peu près de 50.000. Ces chiffres sont approximatifs, mais vraisemblables. On n'aura jamais de chiffres précis dans ce domaine parce que les hommes sont essentiellement volatiles. Mais on a des idées très précises sur des chiffres imprécis, des ordres de grandeur à quelques milliers près.

Les frontières sont forcément perméables, la France est un carrefour au centre de l'Europe avec 4 à 5.000 km de frontières maritimes et terrestres ; il est tout à fait impossible d'empêcher les gens d'entrer s'il le veulent. Même si on mettait l'armée aux frontières, et on ne pourrait pas l'y laisser, même si on montait un mur - les pays totalitaires en ont fait l'expérience - c'est un mythe que de vouloir aujourd'hui une frontière entièrement contrôlable, surtout avec l'Europe des Douze. Et dans un pays où il vient des millions de touristes par an... Les

clandestins n'ont pas besoin de passer les Pyrénées ; ils viennent en touristes, et ils restent...

Le caractère dramatique de la question de l'immigration vient aussi d'une certaine campagne d'extrême-droite qui a rendu lâches les gens. Avant que je ne sois président de l'INED, on écrivait : solde migratoire = 0 ; maintenant, on écrit : solde migratoire = 100.000. Et je me suis fait passer une volée de bois vert dans "Royaliste", non parce que j'avais parlé d'immigration, mais parce que j'avais dit les chiffres... Les chiffres sont obscènes. On aime les immigrés, dans ces milieux, mais à condition qu'on ne dise pas qu'il y en a. C'est une chose grave. La description de la réalité est devenue obscène ; on dévoile quelque chose qui ne doit pas être vu. Mes déclarations ont évidemment gêné Le Pen parce que le fait qu'un responsable d'Etat cite ces chiffres lui a coupé l'herbe sous le pied, mais elles ont aussi rendu malheureux beaucoup de gens dévoués qui s'occupaient des immigrés... Maintenant, plus personne ne les conteste ; les statistiques, toutes les études refoulées et inédites, se mettent à sortir... Et ces chiffres ne sont pas catastrophiques, mais ils sont ; et on ne peut agir dans ce domaine sans dire qu'ils sont.

Des gens d'ailleurs et une cité vide

Autre raison de cette dramatisation de la question : le changement, la transformation des pays d'origine. Les émigrants qui venaient en France ont été longtemps les mêmes que ceux qui allaient en Amérique, essentiellement des Européens ou péri-européens, ce qui comprend aussi bien des Espagnols, Portugais, Italiens, Belges mais aussi des gens d'Europe de l'Est, Polonais, Balkaniques, Yougoslaves, Arméniens, Juifs askénases et enfin Juifs sépharades et pieds-noirs. Tout cela était européanisé.

Or le Français n'est pas spécialement raciste ni xénophobe, du moins par rapport aux autres peuples, car il a une conception de la nation fondée sur l'universalisme, même chez les gens les plus simples. Mais c'est aussi un Gaulois qui ne veut pas qu'on l'em... Et l'étranger n'est bien accueilli qu'à condition qu'il ne nous em... pas. J'ai été prêtre ouvrier et je parle là comme on parle dans le peuple. Il est certain que la venue d'immigrants du tiers-monde et en particulier des zones maghrébines, turques, d'Afrique noire, essentiellement musulmanes a introduit une distance culturelle qui traumatisé un peu les citoyens

IMMIGRATION, NATION, NATALITÉ

français. Ils ont de la religion une idée laïcisée, sécularisée. La religion est une affaire privée, ou à la rigueur associative, qui ne doit pas embêter le monde. En particulier, ils supportent très mal les manifestations publiques du culte ; elles doivent se passer dans des bâtiments et ne pas gêner le voisinage ; la prière dans la rue est très mal vue, les processions aussi, et la rupture qu'implique le Ramadan fait... du ramdam ! Il y donc une espèce de malaise.

Encore accru du fait que la machine à intégrer s'est cassée. Les Français ne sont plus tellement patriotes ; il n'ont plus de valeurs civiques... Pour intégrer, il faut être sûr qu'on fait partager une chose bonne, il faut être fier de sa citoyenneté. Les Français ne le sont plus tellement, ni même conscients, avec tous les discours technocratiques sur la fin de la nation et son abolition dans un monde libéral avancé où l'individualisme -qui est déjà un défaut naturel des Français- prime sur tout. Donc, face à des arrivants plus difficiles à intégrer parce qu'ils viennent de plus loin, d'un ailleurs plus ailleurs, les recevants ne savent plus tellement quelle est leur cité. Tous les éléments d'une crise sont là. Les arrivants révèlent la vacuité du projet de notre cité.

Ce qui n'existe pas en Amérique où, malgré le pourrissement à la base dû à leur capitalisme sauvage, ils gardent un projet national très fort, un drapeau très présent et donc une vision intégrante puissante, dont ils sont fiers et à laquelle l'immigrant tend à se conformer... Je suis allé faire une conférence à des gens de droite qui m'ont objecté : « *Mais les immigrés ne veulent pas la nationalité française !* ». Je leur ai répondu : « *Et vos enfants, est-ce qu'ils sont fiers de la nationalité française ? Comment voulez-vous demander aux arrivants quelque chose que vos fils et vos filles ne pratiquent pas ?* ». C'est par les enfants, les adolescents que se fait toujours l'intégration. Si la fierté est absente de ces jeunes Français, il n'y a pas de raison que les beurs la conçoivent à leur place.

Lorsque l'enfant... disparaît

Il faut ajouter à cela l'effondrement de la natalité. Car contrairement à ce que l'on pense, l'immigration ne peut pas remplacer la natalité indigène : plus un pays fait de gosses, plus il est ouvert à l'immigration - c'est exactement le contraire de ce qu'on pense - et moins il en fait, plus il est fermé ; plus il vieillit, et moins il peut assimiler. En Bavière, ce ne sont plus les petits Turcs qui apprennent l'allemand, ce sont les

Allemands qui apprennent le turc. Avec une natalité comme la nôtre, comment s'opposer à l'immigration ? On ne remplace plus les générations depuis vingt ans dans aucun pays d'Europe ni d'Occident du monde industriel. Les gens du Tiers-monde viendront au moins faire le ménage dans nos asiles de vieillards... Une politique de la population ne peut être que globale. Il faut s'occuper à la fois des flux, de leur intégration, du projet de la citoyenneté indigène, et du renouvellement des générations, de la natalité.

Nous sommes toujours en perte de vitesse. Il n'y a plus de projet national clair, et la technocratie européenne ne l'a pas remplacé ; c'est encore à gauche qu'il est le moins effacé parce que la droite libérale a envoyé la nation au magasin des accessoires de l'Histoire. Quant à la natalité, elle ne préoccupe personne. C'est sans douleur ; les communes ne font plus d'écoles, elles économisent beaucoup sur les dépenses d'éducation. Et l'illusion règne surtout en France où nous avons une inertie démographique positive, c'est-à-dire que pendant quelques années encore, nous avons plus de naissances que de décès. Ce qui masque encore plus que les générations ne se renouvellent pas : les générations qui font 750.000 gosses sont globalement 850 à 900.000, tandis que celles qui meurent, celles de 14-18, sont des classes creuses de 500.000 par an : l'inertie démographique est ainsi encore positive. Mais quand les générations nombreuses mourront, il y aura 900.000 morts et, à ce moment-là, 3 à 400.000 naissances. Déficit = un demi million par an. C'est l'état où est déjà arrivé l'Allemagne.

Mais personne ne s'intéresse au problème de la natalité. Sauf, heureusement, le Président de la République. C'est le seul homme en France, avec Chaunu... et Debré. Il y aurait un discours crédible à tenir à ce sujet, mais il faut sortir des arguments familialistes, tenir compte du fait que les femmes travaillent, qu'on ne les ramènera pas au foyer. Il faut donc, pour avoir 2 ou 3 gosses par ménage, que les grossesses soient intégrées dans la carrière des femmes, qu'elles aient les moyens d'assumer ces maternités. C'est au niveau des femmes et non pas de la famille, puisque c'est elles qui décident seules -les couples où la décision est commune sont des exceptions statistiques. Pour l'enfant, la femme décide seule, l'homme n'étant qu'un nourricier. Une politique encourageant la femme à faire des enfants sans traumatismes pour sa vie professionnelle, en liaison avec les entreprises publiques, privées, les syndicats, pourrait avoir de grands résultats sur la natalité. Encore faut-il que les dirigeants en prennent conscience ; or leur capacité à

IMMIGRATION, NATION, NATALITÉ

penser à plus de six mois est devenue très faible ; à part Mitterrand, je ne vois pas beaucoup d'exceptions. C'est justement là un domaine où l'on doit penser à l'avance. Les bateaux qui ont gagné la guerre d'Amérique ont été construits avec des arbres plantés un siècle avant, par les décisions de Colbert. Les hommes et les arbres se ressemblent.

L'immigration nous donne l'occasion de deux cruelles révélations : notre société est vide et nous ne faisons plus d'enfants. Personne ne le dit parce que c'est une évidence refoulée : le problème de l'immigration est celui de la nation et de la natalité bien avant d'être celui de l'immigration.

La force de l'Islam

Son effet actuel est aussi de nous confronter à l'Islam.

Du temps de nos grands-parents, une laïcité forte affrontait un catholicisme vigoureux. Aujourd'hui, le catholicisme est devenu très faible et sécularisé ; le protestantisme ne survit qu'à l'état de trace, comme l'hydrocarbure dans le Perrier, et le catholicisme fonctionne au dixième de sa puissance d'il y a vingt ans (sur le plan des nombres, je ne parle pas du cœur). La pratique religieuse est passée de 20 à 2 % ; la catéchèse ne se fait plus, ni même les baptêmes, ni les mariages, et il manque des lieux de formation. Dans le syndicalisme ou la politique actuelle, la moitié des gens a été formée par la JAC, la JOC, la JEC, le scoutisme ; il n'y a plus rien de tel et les jeunes gens ne pourraient sans doute pas s'y consacrer à cause de la compétition dans laquelle ils sont pris. Donc un catholicisme faible, une république et une nation faibles où les valeurs civiques ont complètement disparu, hyperindividualiste...

Là-dessus surgit, du fond de l'histoire, ou de l'hégire, une religion encore forte - faible et fort étant entendus, non pas au sens moral ou spirituel, mais au sens physique en tant qu'attractions. Le surgissement d'une religion forte, non sécularisée, non laïcisée, où il n'y a pas de séparation entre l'église et l'état, ne peut qu'être troublant.

D'où une première nécessité à court terme : la normalisation de l'Islam en France, son insertion dans la société française par une représentation officielle, comme tente de l'obtenir le Ministre de l'Intérieur. C'est une excellente chose. Parce que cela met les musulmans devant un problème qu'ils n'avaient jamais affronté : celui d'une situation de minoritaires dans un état qui n'est pas musulman.

Tout le problème de l'autonomie du politique. Leurs ulemas inventeront des réponses ; ils ne sont pas plus bêtes que les chrétiens qui ont dû eux aussi résoudre la question. Mais ce sera certainement un progrès pour l'Islam, et pour la France. Joxe essaie de faire ce que Bonaparte a réussi. On a tort de s'en moquer. Fixer la date du ramadan et en faire part officiellement à l'Etat français est un premier pas remarquable.

Cela dit, si notre évolution générale continue, on ne voit pas comment l'Islam perdrait. Ce n'est pas le libéralisme avancé qui va lui faire concurrence. Et je ne vois pas de renouveau chrétien significatif. Dans les pays de l'Est, les églises sont encore vivantes mais vont cesser de l'être rapidement, car elles n'ont pas encore été frappées par le choc de la modernité destructrice ; en Pologne l'Eglise se confondait avec la défense de la nation ; si elle n'est plus en péril, ce qui s'est passé en Hollande ou au Québec arrivera : les athées n'iront plus à la messe. Comme l'Italie ou l'Espagne, qui sont passées en dix ans d'une situation de Contre-réforme à celle d'un libéralisme hyper-avancé ; à tel point que l'Italie est le pays au monde où l'on fait le moins d'enfants, la natalité étant un signe toujours intéressant de la motivation religieuse. Donc actuellement, faute de ressourcement de la chrétienté ou de la nation -universaliste et républicaine, ou capétienne- notre discrédit national s'accentue sous le bombardement du capitalisme marchand et, a fortiori, avec le contre-exemple du nationalisme exacerbé... Nous avons fort à faire pour retrouver ce que peut être une nation vivante, non-xénophobe, ouverte, intégrante, aimant la vie... Et la natalité aussi, car ce sont les familles nombreuses les plus accueillantes. On se pousse un peu, et ça marche. La vision généreuse, un 'peu pagailleuse, de la jeunesse permet l'accueil que les sociétés vieillies refusent, et subissent.

L'idée de seuil

Le seuil d'assimilation se situe moins dans la quantité que dans la distance sociale. La commune de la région parisienne et de France où il y a le plus d'étrangers, c'est Neuilly ; ils ne posent pas de problèmes parce que ce sont des bourgeois. Les classes dirigeantes libanaises, iraniennes, algériennes peuvent venir en France sans encombre ; les bourgeois ne font pas de ramdam, ne tuent pas de moutons dans leur baignoire. Il n'y a pas problème d'immigration à Neuilly et personne n'y parle de seuil. Le seuil est d'abord un phénomène social.

Mais le seuil se situe aussi et surtout dans le temps. Les

IMMIGRATION, NATION, NATALITÉ

démographes disent qu'il faut trois générations pour qu'il y ait transmission culturelle naturelle. En 75 ans, on pourrait remplacer tous les Français par des Gabonais en laissant subsister la France complètement ; mais on ne peut pas le faire en 25 ans. C'est la troisième génération qui est parfaitement assimilée dans un système qui fonctionne normalement, qui intègre, comme faisait la France jusqu'à présent. Le problème c'est que nous n'avons pas trois générations devant nous. Avec notre natalité, dans trois générations, il n'y aura plus de France. Donc l'immigration est un fleuve tranquille et bienfaisant, normalement ; par contre, la substitution de population est une inondation, une catastrophe. Et la substitution de population n'est pas la faute du tiers-monde mais la nôtre : si nous disparaissions, d'autres prendront la place. Les Japonais ont calculé qu'ils seraient 45.000 en 2050, 45.000 vieillards... Ce sont d'hyper-Occidentaux.

Donc l'immigration n'est pas un problème dans les sociétés fortes qui ont un projet ; elles intègrent. C'est ce qu'a fait la France. Personne ne songerait à dire qu'un Poniatowski ou un Krasucki ne sont pas Français. Elle le devient quand la société s'écroule. C'est la chute de l'empire romain, qui n'a pas été conquis par les Barbares, mais envahi, alors que ses cités n'étaient plus peuplées que de retraités.

Jean-Claude BARREAU

Propos recueillis par Luc de Goustine (27.03.90)

L'immigration en perspective

La question de l'immigration ne cesse d'occuper le devant de la scène médiatique, au point, parfois, de nous faire manquer, par cette proximité insistante, les véritables enjeux. L'un des pires dangers de la "crise" qui secoue aujourd'hui l'opinion et la société françaises serait en effet de nous faire croire qu'il s'agit là d'un problème qui serait "derrière nous". Au contraire, parce qu'elle ne se conjugue pas simplement au passé, la question de l'immigration ne se réglera que par des actions déterminées, volontaristes, fondées sur de véritables anticipations. Deux idées majeures doivent ainsi commencer à faire leur chemin et susciter une véritable réflexion : la première porte sur l'évolution des flux migratoires à l'horizon de l'an 2000, la seconde relève de ce qui deviendra sans doute l'une des thématiques centrales des années à venir : l'identité de la nation française.

Que la perspective d'une nouvelle immigration ne soit pas à exclure, à l'horizon des années 2000-2020, voilà qui résulte de la simple prise en compte des données aujourd'hui disponibles.

Il faut se rendre compte en premier lieu que se rencontrent aujourd'hui, de part et d'autre de la Méditerranée, les régions de plus faible et de plus forte fécondité de la planète. Face à la stagnation de la démographie européenne, les pays du sud de la Méditerranée continueront à voir leur population croître à un rythme rapide. Pour ne prendre que l'exemple des trois Etats du Maghreb, qui comptent aujourd'hui 55 millions d'habitants, ils en compteront le double dans 40 ans. Une telle évolution est lourde de déséquilibres potentiels. Car les caractéristiques de cette nouvelle population - jeunesse, concentration

→ Michel HANNOUN, médecin, maire de Voreppe, ancien député RPR de l'Isère, a publié « Français et immigrés au quotidien » (Ed. Albatros 1985) et « L'autre cohabitation : Français et immigrés » (Ed. L'Harmattan - 1986). Il est aussi l'auteur d'un rapport dont la publication fit grand bruit : « L'homme est l'espérance de l'homme : rapport sur le racisme et les discriminations en France » (Ed. Documentation française - 1987).

L'IMMIGRATION EN PERSPECTIVE

urbaine et niveau de revenu - en font un extraordinaire réservoir de main-d'œuvre. Or, rien ne permet d'exclure que le débouché naturel de ces populations ne se trouve pas en Europe, et particulièrement en France. Certes, les projections faites par l'INSEE montrent qu'à l'horizon 2000-2010, et en l'absence de reprise de l'immigration, la population étrangère résidant en France devrait stagner, voire régresser, car la fécondité des femmes étrangères tend à s'aligner assez rapidement sur la moyenne française. Mais il serait pourtant illusoire de conclure que nous en aurions fini avec l'immigration. Même si la multiplicité des variables à prendre en compte rend difficile l'évaluation des migrations potentielles, plusieurs remarques doivent conduire à nuancer fortement cette analyse.

D'une part, la structure de la population étrangère résidant en France va continuer de se modifier. C'est ainsi que les communautés turque, marocaine, et dans une moindre mesure tunisienne, vont voir leurs effectifs augmenter "naturellement" dans des proportions considérables.

D'autre part, même dans un environnement durablement caractérisé par un excédent global de l'offre sur le marché du travail, il existera une demande sélective, et limitée à des qualifications déterminées, de main-d'œuvre étrangère. Au demeurant, la persistance actuelle de l'immigration clandestine traduit déjà l'existence de besoins spécifiques qui s'expriment sur le marché du travail. On peut certes imaginer que, dans certains secteurs d'activité, ces besoins soient comblés par l'appel à des travailleurs temporaires, juridiquement liés à un employeur étranger. Mais c'est là sans doute sous-estimer les déterminants psychologiques et sociaux qui conduiraient probablement à la sédentarisation de cette main-d'œuvre.

Enfin, à plus long terme, l'hypothèse d'un tarissement définitif des flux migratoires n'est guère réaliste. En effet, la démographie française, qui n'est que très faiblement soutenue par l'apport étranger, ne permet pas d'enrayer le déséquilibre actifs/inactifs qui se profile à l'horizon 2000/2010. A cette date, en effet, les classes nombreuses de l'après-guerre atteindront l'âge de la retraite, tandis que seront en activité les classes moins nombreuses des années de baisse du taux de fécondité. Une telle évolution menace directement la cohésion de la société française. On peut donc se demander si, dans de telles conditions, il ne sera pas inévitable de recourir à une immigration "compensatoire", seule susceptible de stabiliser la croissance et de financer notre système

de protection sociale.

Autrement dit, il apparaît que nous nous situons aujourd’hui à une période charnière entre l’immigration d’hier et l’immigration possible de demain. C’est dire à quel point l’intégration volontariste des communautés étrangères qui résident sur notre sol constitue bien un impératif majeur. Car elle ne garantit pas seulement la cohésion et l’équilibre de la société française d’aujourd’hui, mais permettra aussi de se préparer, dans les meilleures conditions, aux chocs d’une nouvelle immigration.

Toute la difficulté vient de ce que ce processus d’intégration, nous aurons à le conduire dans une société fragilisée, minée par l’ébranlement des valeurs traditionnelles, et tout particulièrement par la crise du sentiment national. Ce qu’il faudra donc proposer aux français et aux étrangers qui souhaitent résider en France, c’est bien un “modèle culturel” nouveau susceptible de favoriser l’intégration de ceux-ci. Et parce que les mentalités ont changé, parce que les structures sociales se transforment, les précédents historiques ne sont guère pertinents, et parfois même trompeurs.

Certes l’histoire de France est faite d’une dialectique permanente entre identité nationale et identité culturelle. Certes, elles se sont constamment nourries l’une l’autre, sans pour autant négliger les apports de l’extérieur. Mais il reste que la situation que nous connaissons aujourd’hui, et qui risque de se prolonger encore, est tout à fait inédite.

C’est d’abord la mécanique assimilationniste qui s’est enrayée. Toutes les grandes institutions qui ont fait le “creuset” national ont désormais perdu leur efficacité. Il n’est que de penser à l’école, ébranlée dans son prestige, concurrencée dans sa légitimité, et qui ne parvient plus malgré des efforts méritoires, à proposer un modèle, un ensemble de valeurs à partager.

C’est aussi, et surtout, le sentiment national qui s’est transformé.

Affirmer sa disparition serait certes hasardeux. La multiplication récente des études historiques consacrées à la France, l’importance accordée à la commémoration des grands événements de notre histoire paraissent au contraire témoigner d’un intérêt renouvelé pour ce “je ne sais quoi” qui fait une conscience collective.

Mais l’appartenance à la nation se vit aujourd’hui sur un mode bien

L'IMMIGRATION EN PERSPECTIVE

particulier. La confiance en soi, l'enthousiasme, le dynamisme qu'exprime, parfois jusqu'à l'excès, la notion de patrie, ne sont plus guère de mise. Le modèle classique et flamboyant de la France "une et indivisible" ne fait plus recette. Il s'y est substitué un sentiment complexe mêlant l'interrogation sur l'avenir et la nostalgie du passé, comme si l'on assistait à l'émergence d'un nationalisme "au second degré", plus interrogatif que véritablement affirmatif. Une telle évolution est loin d'être sans conséquence sur notre capacité d'accueil : elle débouche en effet sur une profonde ambiguïté, qui est au cœur des difficultés d'aujourd'hui.

Ayant confusément l'impression d'avoir déjà perdu leur identité - ou du moins une certaine forme d'identité - les Français y sont d'autant plus attachés. Ils sont donc plus sensibles qu'hier à la présence des étrangers, plus inquiets des menaces d'éclatement et de dispersion dont ceux-ci seraient porteurs.

Mais en même temps, l'identité française n'est plus assez attractive. Elle est tentée de se resserrer au lieu de s'étendre, de se raccrocher à des repères incertains au lieu de s'ouvrir hardiment aux défis du monde. Comment alors exiger des étrangers qu'ils s'identifient à un modèle qui désormais doute de lui-même ? Comment pourraient-ils adhérer à une France qui n'est plus sûre de soi ? Comme l'indiquait justement il y a quelques semaines le sociologue Alain Touraine, la question nationale est désormais au cœur des clivages qui traversent la société française.

C'est dire qu'à l'avenir, il faudra inévitablement se saisir de la question de la nationalité, à travers une réflexion sur la législation existant dans ce domaine.

Certes, il n'y a pas lieu de faire de la nationalité un absolu. Elle ne résume pas, à elle seule, la question de l'intégration. Car nous avons vocation à intégrer des étrangers, et pas seulement ceux d'entre eux qui voudraient devenir français. Mais il est clair en même temps, que sans une action claire et déterminée en ce domaine, l'inquiétude et le désarroi des français ne feront que s'aggraver. L'intégration ne se fera pas, bien au contraire, sur les décombres du sentiment national. Il y a donc urgence aujourd'hui, pour relever les défis du futur, à redéfinir un nouveau pacte national, dans la fidélité aux traditions d'ouverture et de générosité qui sont les nôtres, et avec le souci de redonner à la France un rayonnement à la mesure de son destin.

Michel HANNOUN

De l'affaire du voile au voile de l'affaire

Un banal incident de discipline, le 18 septembre 1989, au collège Gabriel Havez de Creil dans l'Oise : trois élèves sont exclues des cours par le proviseur pour avoir porté le voile traditionnel islamique durant les cours en dépit des protestations réitérées des enseignants. Il suffira de quelques jours, de quelques heures pourrait-on dire, pour que l'incident devienne à proprement parler un événement médiatique de dimension nationale. Événement journalistique d'abord qui par une inflexion progressive des problématiques et des discours (1) devient entre le 5 et le 8 octobre 1989 le lieu quasi-exclusif d'un débat sur la laïcité comme enjeu a priori essentiel (2), lequel va progressivement se réfracter sur un débat général sur l'immigration, entendu alors comme enjeu vital et immédiatement concret pour la société française.

—(1) Par discours, il faut entendre, au sens de Michel FOUCAULT, un ensemble d'énoncés qui ne relèvent pas forcément du sens commun, ni d'une théorie propre à un auteur en particulier, mais plutôt d'un corpus de textes à visée scientifique, pédagogique ou médiatique qui s'insère dans des cadres de pensées propres à un univers idéologique de référence (cf L'Ordre du Discours, 1971).

—(2) Événement qui devient, pour reprendre l'expression de C. Charle, « événement structure », notamment parce qu'au travers de l'affaire du voile se donne à voir une sorte de mise en scène de l'affaire Dreyfus.

L'IMMIGRATION EST-ELLE UN PROBLEME SOCIAL ?

Poser cette question, c'est vouloir précisément interroger le mode de production de « l'immigration comme problème social », et plus particulièrement au travers de l'Affaire du voile, comprendre les mécanismes par lesquels un discours liant les problèmes de l'Islam à ceux, supposés, de l'intégration en vient peu à peu à constituer un ensemble de discours légitimes donc tenus pour vrais. Interroger ce tour de « passe-passe », comment il fut produit, mais aussi à quelles conditions (en tous les sens de l'expression), a pu se réaliser une

DE L'AFFAIRE DU VOILE ...

progressive imposition des problèmes donnés comme réels (on sait dans la presse quel intérêt il peut y avoir à ce qu'un problème soit intéressant...). Par ailleurs, il nous a semblé nécessaire de savoir pour quelles raisons le discours scientifique sur la question de l'immigration - celui des sciences sociales en premier lieu - s'est avéré objectivement déconnecté du débat lisible dans les médias, voire introduit sous la forme d'une prise de parole de spécialistes qui par leurs caractéristiques répondent à la formulation de la demande sociale. En clair, ce ne furent pas des spécialistes de l'immigration mais des islamistes avant tout. Prend-on suffisamment conscience du biais qu'il y a à interroger Bruno Etienne ou Maxime Rodinson sur l'intégration ? Vient-on interroger un sociologue ou un médiéviste sur les questions touchant les sociétés musulmanes ? A moins, comme nous le croyons, que ce soit révélateur d'un implicite socialement partagé qui veut que l'immigration, au lieu d'être pensée comme un problème interne à la société française, le soit sous la forme d'une nécessaire extériorité, d'une inéluctable antinomie éthnocentriste (3). Interrogeant ces spécialistes (spécialistes notamment de la « prise de parole » supposée légitime), il est clair que nous ne nous adressons pas ici à des chercheurs ou à des journalistes en tant que sujets singuliers, mais nous pointons avant tout notre regard vers la relation « objective » qu'il pourrait y avoir entre les caractéristiques sociales pertinentes de ces spécialistes et les caractéristiques sociales - ô combien brûlantes - de leurs objets. Il faudrait par exemple déterminer qui sont les journalistes et qui sont les chercheurs qui parlent de l'immigration (voire quelle est leur place dans la « hiérarchie sociale » de la recherche ou de la presse). En termes plus généraux, nous aimerions mettre en évidence que les conditions d'évolution du rapport entre le savoir scientifique et ce que l'on pourrait qualifier à gros traits « d'appareil producteur du problème immigration » (avec toutes les difficultés épistémologiques et concrètes que ne manque pas de poser un tel racourci...) ne fait qu'euphémiser, dans les avancées comme dans les reculs, les enjeux multiples qui lient controverses scientifiques, polémiques, idéologiques et débats politiques. Bref, il faut oser le dire, la question de l'immigration constituée en problème vital est un non-sens, révélateur cependant de l'intérêt qu'on peut avoir à dissimuler, derrière les soit-disant enjeux de la différence culturelle et communautaire, les enjeux réels de la gestion politique des problèmes sociaux.

C'est pourquoi il serait nécessaire de faire une analyse des

—(3) « Sortons de grâce de cette métaphore de l'extérieur (les autres) et de l'intérieur (nous-mêmes) qui conférant à ces catégories une homogénéité illusoire, contribue au désarroi de ceux qui découvrent soudain les autres chez eux. » Marc AUGE, Libération 20 novembre 1989.

conditions de production de l'opinion par les médias. Les processus de « mise en acceptabilité » (4) de problématiques nouvelles (par exemple le passage en deux temps dans Libération d'un fait divers à un problème de laïcité républicaine et enfin au problème de l'articulation présence de l'islam-problème d'intégration) doit être analysé et il convient de mettre en évidence les mécanismes d'imposition des problématiques, des objets de discours. La question de savoir pourquoi globalement une problématique s'impose - à savoir pourquoi, au-delà des différences formelles, l'originalité référentielle de journaux par ailleurs très marqués politiquement diminue - reste sans réponse à ce stade. Et si ce fait est marquant pour l'immigration, c'est aussi une dominante de notre époque consensualiste à souhait. Le fait marquant en la matière semble bien que la presse dite de gauche ne soit pas parvenue à conserver une position spécifiquement de gauche, tout se passant comme si la droite était parvenue à imposer sa problématisation de l'affaire du voile et par là même sa vision du problème de l'immigration. Une analyse s'attaquant à ce problème ne pourrait sans doute faire l'économie de la mise en évidence de l'intérêt - financier ... - qu'il y a à considérer une problématique comme intéressante (en faisant un mauvais jeu de mots, dans quelle mesure l'intérêt de l'affaire est-il une affaire d'intérêt ?...).

C'est pourquoi il est nécessaire de poser la question du rapport entre le discours scientifique sur l'immigration et la « légitimité » du discours médiatique durant l'affaire du voile. Il y a à cela deux raisons de fond. Nous pouvons partir par exemple du constat de discordance entre un certain « consensus » scientifique sur la question (visible dans la convergence d'un certain nombre de résultats de recherche (5)) et l'analyse communément admise sur les problèmes liés à l'intégration des populations immigrées. Mais il est clair que ce constat n'a pas d'intérêt en soi (autre que l'intérêt des sciences sociales à le faire savoir...). En revanche, s'il est peut-être essentiel de faire un bilan des recherches sur l'immigration, et en un certain sens de s'inscrire dans la démarche historique, telle que pratiquée par Gérard Noiriel (6), c'est qu'il faut garder à l'esprit que, selon nous, l'histoire sociale du traitement d'une question ou de son occultation (en l'occurrence celle de l'inassimilabilité d'une population) doit tout son intérêt à l'enjeu que cette histoire d'un certain savoir peut représenter dans les luttes scientifiques et médiatiques présentes. On constatera notamment l'absence dans le champ de la recherche d'un domaine spécifique à

-(4) Nous empruntons cette expression à P.-A. Taguieff, dans *La force du préjugé*.

-(5) Nous renvoyons pour cela à l'excellente synthèse réalisée par François Dubet : « Immigrations : Qu'en savons-nous ? Un bilan des connaissances ». La Documentation Française, No 4887, 1989.

-(6) Gérard NOIRIEL, *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles*, 1988.

DE L'AFFAIRE DU VOILE ...

l'immigration, il y a des raisons historiques pour rendre compte du fait que l'immigration ait été un « non lieu de la mémoire » (G. Noiriel), il y a également l'idée la mieux partagée d'une nécessaire interdisciplinarité pour aborder les questions de l'immigration. On ne peut manquer de se demander si le fait que l'immigration ne soit pas l'objet d'un savoir monopolisé, ne dissimule pas, derrière le consensus autour de l'interdisciplinarité, la constitution d'un « lieu commun » (7), au double sens d'un lieu où se trouve produit un certain nombre de lieux communs et d'un champ qui soit une sorte de table ronde permanente où tous les locuteurs des diverses disciplines scientifiques comme des diverses composantes de la société civile, peuvent s'exprimer.

POUR UNE CRITIQUE DE L'EVENEMENT

Il est dès lors nécessaire de s'interroger sur la pertinence intellectuelle d'une démarche qui consisterait à mettre en rapport le savoir scientifique et le discours médiatique. L'objectivité - tant revendiquée par les uns et par les autres - est-elle de même nature chez les journalistes que dans les sciences sociales ? Autre manière de se demander, ici comme ailleurs, si un événement existe en soi ? Rien n'est moins vrai que l'on doive aux événements le bénéfice de la description objective de l'affaire du voile (8). La description objective de l'événement a-t-elle seulement un sens ? Le contenu de ce que nous percevons comme les problèmes réels de la société peut très bien ne pas exister en soi. On ne peut alors avancer dans la compréhension et la résolution des problèmes sociaux sans formuler au préalable une critique qui serait celle de l'événement vu comme un donné là où il faudrait voir un construit. Autre manière de dire que la question du rapport à l'événement - au double sens du rapport avec l'événement, et du fait de rapporter l'événement - est sans doute bien moins importante que celle des enjeux de l'objectivité, question qui se réfracte vers celle des conditions de production de l'événement. Cette question fondamentale quant à la présentation du parti-pris théorique de cet article, contient selon nous une double dimension :

Premièrement, on peut considérer l'objectivité - qu'elle soit journalistique ou « scientifique » - comme un moyen (il serait d'ailleurs intéressant de faire l'histoire de l'« invention » de l'objectivité) d'autonomiser un discours en lui conférant une légitimité propre (au sens de Max Weber dans *Le Savant et le Politique*). En ce sens la question de la déconnexion du savoir scientifique sur l'immigration des

-(7) Pour reprendre l'expression de P. BOURDIÉ et L. BOLTANSKI.

-(8) Patrick CHAMPAIGNE, « La manifestation. La production de l'événement politique », Actes de la Recherche en Sciences Sociales, No 51/53, 1984.

discours journalistiques durant l'affaire du voile n'est pas un problème en soi : ce sont des discours aux légitimités de natures différentes. Mais le danger de l'isonomie absolue des discours est-il acceptable ?

Par ailleurs, le rapport de production de l'événement « affaire du voile », est l'objet d'enjeux - politiques, financiers ... - et il ne faut sans doute jamais perdre de vue que l'un des enjeux spécifiques de « l'objectivité » consiste précisément dans une sorte de lutte pour l'imposition d'une image sociale légitime de l'affaire, et par là à l'imposition d'un certain mode de lecture. Ainsi, ce qui semble précisément frappant, concernant l'affaire du voile, c'est qu'en dépit de la diversité des perceptions politiques et sociales des journalistes et des politiques, une certaine manière de poser le problème de l'intégration, et par voie de conséquence, de l'immigration, soit devenue dominante.

Ces impositions des manières de penser les problèmes sociaux et finalement de les voir et croire indubitablement vrais, semblent en quelque sorte constituer une « matrice de pensée », de structure inconsciente des discours sur l'immigration... Car qu'est-ce que, sous cette forme l'inconscient d'une discipline (9), sinon précisément l'oubli de l'histoire (10), au sens de l'oubli des conditions sociales d'élaboration d'un certain nombre de discours et de pratiques, conditions oubliées, occultées, au point même de laisser aux médias, producteurs de l'opinion (et spécialistes dans l'occultation des conditions de production de leurs propres discours), une sorte de monopole du discours légitime. Ce qu'il faudrait parvenir à mettre à jour ce sont l'ensemble des médiations à travers lesquelles s'exerce la domination « effective » d'un certain nombre de discours sur l'immigration. Il convient, de mettre en évidence les conditions dans lesquelles le personnel politique entend, dans les paroles des scientifiques et des spécialistes qu'il convoque, ce qu'il veut bien entendre, de donner à voir

-(9) On parle ici volontairement de discipline, à la fois pour désigner un domaine scientifique particulier mais aussi un ordre social, l'usage ambivalent de cette notion indiquant bien que la mise en place d'un savoir pré suppose une certaine homogénéisation des problématiques et donc des formes de pensée.

-(10) Au sens où Freud parle de la mise à jour de l'inconscient au travers de l'explication des conditions historiques de constitution du sujet.

-(11) P. Vieille, *Immigration, enseignement supérieur et recherche scientifique* (CNDP, 1988). François Dubet, *Immigrations : qu'en savons-nous ? Un bilan des connaissances*. La Documentation Française, N° 4887, 1989.

par exemple, « au sommet » les articles de Robert Solé dans *Le Monde*, et les conclusions des rapports de scientifiques P. Vieille et de F. Dubet « tout en bas » (11). Dans ce domaine, comme dans tous ceux où s'élaborent des discours, personne n'énonce bien sûr en toutes lettres la correspondance entre ce qu'est le chercheur ou le journaliste - au sens de leurs positions respectives dans la « hiérarchie sociale » de leur domaine respectif - et son « droit » à parler de tel ou tel sujet (d'une manière « théorique » ou au contraire « appliquée », avec un ton « sérieux » ou journalistiquement « brillant », pour présenter des « résultats » ou des « conclusions »). On sait, qu'on s'en réjouisse ou

DE L'AFFAIRE DU VOILE ...

qu'on le déplore, que ces rappels à l'ordre sont inutiles. Dans la majeure partie des cas un certain nombre de censures intérieures - qui sont les retranscriptions des trajectoires sociales (et scolaires) des locuteurs - y pourvoient. « Je ne suis pas chercheur » diraient les uns, « je n'ai pas à écrire dans la presse » diraient les autres.

Ce discours a eu pour caractéristique principale, concernant l'affaire du foulard, d'identifier les questions posées par la présence de l'islam en France avec celles liées à l'intégration des immigrés, sans que jamais ce déplacement de la question n'ait paru problématique en soi. Pourtant rien ne nous paraît ni moins simple à démontrer, ni moins neutre. Pour notre part nous osons même affirmer que ce lien est sans fondement. C'est pourquoi nous voudrions objectiver le rapport à l'objet « immigration » afin de distinguer le plus clairement possible les discours sur cet objet qui ne soient pas de simples projections d'un rapport inconscient à l'immigration dont nous avons esquissé les contours plus haut.

LES AVATARS DE L'ANTI-ISLAMISME DE GAUCHE

Tout semble commencer donc le 18 septembre 1989 dans un collège de Creil, emblématique en quelque sorte puisqu'on se plaira à répéter qu'il comporte, outre ses huit cent élèves, vingt-cinq nationalités différentes. Trois jeunes élèves d'origine maghrébine sont renvoyées des cours pour avoir porté en classe un foulard islamique. Le proviseur estime qu'il s'agit « d'une atteinte à la laïcité et à la neutralité de l'école publique ». C'est quelques jours plus tard, le 3 octobre, que la presse - en l'occurrence Le Courrier Picard - s'empare de l'événement.

Dès le 5 octobre, on peut voir en couverture du *Nouvel Observateur* la photo inquiétante d'une jeune maghrébine en tchador : « Fanatisme. La menace religieuse ». Le ton est donné. C'est donc la presse « de gauche » qui paraît étrangement prendre l'initiative. Le 8 octobre, le ministre de l'Education nationale fait sur la question sa première déclaration : « Il s'agit de respecter la laïcité de l'école en n'affichant pas de façon ostentatoire les signes de son appartenance religieuse. (...) L'école est faite pour accueillir les enfants, non pour les exclure. »

Réponse de compromis donc, auquel répond un compromis concret dès le 9 octobre sur l'intervention de l'Inspecteur d'Académie, et suite à une négociation avec les parents et les associations locales (en

particulier l'Association culturelle des Tunisiens). Les trois jeunes filles devront baisser leur foulard durant les cours. Mais d'événement local, l'affaire devient une sorte de mise en scène contagieuse des problèmes sociaux d'immigration, et ce même jour c'est dans un LEP de Marseille qu'une autre jeune maghrébine se voit interdire le port du voile. La famille a porté l'affaire devant le MRAP. Le 16 octobre, c'est à Avignon qu'une élève est exclue de cours du LEP Philippe-de-Girard (12). Désormais, l'affaire du voile est une polémique de dimension nationale, les questions du respect de la laïcité et de l'intégration sont sans cesse posées. Dans un premier temps les termes de la polémique paraissent disputés au sein de la gauche par les représentants de SOS-Racisme et de France-Plus, pour Areski Dahmani il faut « *imposer d'urgence le respect de la laïcité face aux foulards* », pour Harlem Désir « *la vraie question n'est pas d'être pour ou contre le foulard à l'école publique, mais de savoir à quelle école iront ces enfants et comment réussir leur intégration* » (13).

A Creil cependant le compromis est rompu le 19 octobre, les trois jeunes filles ayant à nouveau porté leur voile en classe. Elles seront désormais conduites en bibliothèque pour y étudier en dehors du cours. Derrière ce changement d'attitude on évoque le rôle joué auprès des familles des trois jeunes filles, par la Fédération des Musulmans de France qui estime « *qu'il ne peut y avoir de compromis avec la religion* ». La divergence avec la position plus modérée du Recteur de la grande Mosquée de Paris pose consécutivement la question de la représentation institutionnelle de l'Islam en France (14). C'est précisément à ce moment-là que la dimension religieuse du débat paraît la plus flagrante. Ainsi le cardinal Lustiger intervient-il dans la polémique en des termes particulièrement intéressants : « *Le port du voile n'a peut-être qu'une signification oppositionnelle (...) Ne faisons pas la guerre aux adolescentes beurs. Ne confondons pas le problème de l'islam et celui de l'adolescence. Arrêtons cette discussion tant que les autorités musulmanes ne nous auront pas expliqué de façon précise la signification du voile, de façon à ce que l'on comprenne si cela oui ou non contredit ce qui est la définition française de la laïcité.* » Nous avons souligné ici la phrase que retiendront les médias, qui pourtant ne semblent pas pour autant en avoir tiré toutes les conséquences : en dédramatisant et en psychologisant le problème, Lustiger parvient à reposer le débat en termes de redéfinition négociée avec les autorités religieuses du contenu de la laïcité, problème dont il élude la dimension

— (12) Il est étrange que la nature des établissements n'ait jamais été évoquée, derrière la similitude de position sociale de ces écoliers (des LEP, ou des collèges de banlieues défavorisées) ; on aurait sans doute retrouvé les variables sociales du problème - quelles opportunités de prise de parole et de décision ont saisi ces proviseurs et pourquoi ? -, la question du différencialisme culturel face à la laïcité faisant écran là encore.

— (13) A ce moment, le débat ne paraît pas avoir été investi par la « droite » trop occupée alors par l'affaire de Montfermeil ; là le débat se posant frontalement en termes d'excès quantitatifs de populations immigrées. La divergence se situe à gauche, notamment entre Areski Dahmani et Harlem Désir. Il n'est pas indifférent que le premier - le plus « laïcard » - est harki d'origine, alors que l'autre est originaire d'un DOM antillais...

— (14) Rappelons, concernant ce désaccord, qu'il s'agit non seulement d'une position de fond mais aussi d'une opposition entre la grande Mosquée d'obédience exclusivement algérienne et le roi du Maroc, or précisément les adolescentes sont d'origine marocaine et tunisienne. Le rapport de ces trois pays à l'intégrisme et à l'intégration en France est très différent pour des raisons historiques et sociales.

DE L'AFFAIRE DU VOILE...

sociale pour privilégier une dimension religieuse applicable également au statut de l'école de la religion catholique.

Mais c'est toujours à gauche que le débat oppose les partisans d'une école d'accueil de tous (SOS-Racisme et FEN) à ceux d'une école vigilante devant la montée des signes d'intégrisme (SGEN-CFDT). Tranchant avec la discréption présidentielle, Mme Mitterrand déclare, quant à elle, le 20 octobre, que « si le voile est l'expression d'une religion, nous devons accepter les traditions quelles qu'elles soient ». Le lendemain même, un comité de soutien aux trois jeunes musulmanes se constitue et dépose une plainte pour « discrimination raciale », dossier que s'empresse de défendre Me Vergès. Le 22 octobre, en dépit de l'avis défavorable de la Mosquée de Paris et de la Fédération nationale des Musulmans de France, une manifestation intégriste, à l'appel de la Voix de l'Islam et de l'Association islamique de France, réunit environ six cents personnes.

A partir du 23 octobre, le débat prend alors sa tournure politique, la droite s'exprime par la voix de Charles Millon pour réclamer « un débat à l'Assemblée Nationale sur l'immigration ». La requête adressée à L. Jospin par le personnel du collège de Creil résume bien l'état de l'affaire en lui demandant « qu'il se prononce clairement sur une question devenue nationale, afin de ramener la sérénité dans l'établissement ». C'est également à partir de cette date que les intellectuels et spécialistes de l'Islam commencent à intervenir. Bruno Etienne le premier, « islamiste médiatisé », prône l'intégration des Musulmans en France pour éviter la pression islamique de l'étranger, enfin un appel (« l'appel de Toulouse ») à la négociation est lancé à l'initiative de la revue Horizons maghrébins. Le 24 octobre, le recteur de la Mosquée de Paris tente de « dédramatiser l'affaire », c'est-à-dire d'en reprendre le contrôle, en vain, la parole d'autorité est attribuée aux polémiques entre intellectuels (de gauche), qui dramatisent dans une mise en scène de III^e République un nouveau combat pour la laïcité « en péril ». D'ailleurs, les convocations historiques ne manquent pas : « L'année du bicentenaire aura-t-elle vu le Munich de l'Ecole républicaine ? » (E. Badinter, R. Debray, A. Finkelkraut, E. de Fontenay, C. Kintzler, *Le Nouvel Observateur*, 27 octobre 1989).

Dernier instrument de fabrication des problèmes sociaux en France, les sondages sont enfin sollicités, comme on s'en douterait, les Français sont inquiets. Le 30 octobre, deux sondages IPSOS pour le Journal du

dimanche et pour Le Point (15), en couverture duquel une jeune musulmane en tchador lève le poing : « Intégristes, les limites de la tolérance ». Limites d'autant plus urgentes à tracer, semble-t-il, que selon une déclaration du 31 octobre du SNI-PEGC, l'école publique « doit être préservée de la libanisation qui menace ». Nouveau sondage le 3 novembre de l'agence BVA pour le parti socialiste, lequel apparaît extrêmement divisé, ainsi Jean Poperten qui convaincu par l'appel des cinq intellectuels, s'oppose, ainsi que quelques députés socialistes, aux positions prises par le ministre de l'Education nationale. Ici l'intérêt à se positionner pour ou contre le voile semble dépendre de la position occupée par les différents courants du PS. Il ne faudrait pas oublier pourachever ce guignol de mauvais goût, de mentionner l'avatar féministe de l'affaire, l'association « Expression maghrébine au féminin » organise une manifestation à Paris « contre les extrémistes, contre les exclusions ». Le lendemain Gisèle Halimi démissionne de SOS-Racisme en raison de son désaccord avec Harlem Désir concernant l'affaire du foulard. Les acteurs sont parfois médiocres mais convenons que le livret ne manque pas de rebondissements...

Le 4 novembre Lionel Jospin demande l'avis du Conseil d'Etat sur « la situation au regard du service public d'enseignement, des jeunes qui porteraient des signes religieux à l'école ». Il semble qu'à cette date l'affaire ait pris des contours définitifs : désormais en effet, l'affaire est « suspendue » en ce qui concerne la laïcité à l'école du fait même de l'attente de la parole du Conseil d'Etat. Elle prend un nouveau tour politique, et à travers l'affaire du voile, c'est la question de la politique de l'immigration qui se trouve frontalement posée. Du côté politique, sinon à Creil, le voile est enfin levé. Ainsi le 7 novembre l'intergroupe d'opposition RPR-UDF-UDC trouve pour la première fois depuis les législatives de 1986 un accord pour préparer une proposition de loi sur l'immigration, la réforme du code de la nationalité et l'intégration. Le lendemain, c'est le bureau exécutif du PS qui décide à l'unanimité de constituer une commission sur le problème de l'intégration des immigrés. Harlem Désir leur emboîte le pas en réclamant le 10 novembre dans Le Monde une loi-cadre pour l'intégration sur quatre dossiers concrets : la ville, la police, les naturalisations, le travail clandestin. La Nation était donc en péril, nous l'ignorions mais nous voilà rassurés.

Certains intellectuels ont senti la menace et s'en prennent dans Politis, le 9 novembre, à l'appel du Nouvel Observateur. « Ceux qui

-(15) Les résultats de ces sondages indiquent :
(1) que les 12-17 ans sont contre l'interdiction du foulard,
(2) que 50 % des Français ont peur de l'Islam,
(3) que 60 % des Français pensent que l'affaire du voile est le fruit d'une manipulation intégriste, 23 % estimant qu'elle traduit « l'expression d'un réel malaise et de la difficulté pour les deux communautés à cohabiter ».

DE L'AFFAIRE DU VOILE ...

évoquent le Munich de l'école république naine devraient bien se garder de susciter un Vichy de l'intégration des immigrés » (J. Kauffmann, R. Dumont, G. Perrault, A. Tournaine). Entre temps, Gilles Kepel puis Maxime Rodinson démontrent l'impossible compatibilité entre la logique communautaire islamique (qualifié de « peste », M. Rodinson, 1er décembre 1989) et l'intégration. Le conseil d'Etat, piètre comédien quant à lui, rend un avis modéré le 27 novembre (16). Mais l'affaire a fait son chemin et bien que, sur l'intervention personnelle du roi du Maroc, les deux musulmanes d'origine marocaine de Creil se présentent enfin sans voile le 2 décembre, Le Point peut titrer : « Immigrations : la ruée des clandestins »/« Avignon, peur sur la ville »/« Réfugiés : l'alibi politique ».

On appréciera avec d'autant plus de saveur la finesse de S. July quand il écrit dans son éditorial du 5 décembre : « *Les précautions prises par les pétitionnaires hostiles à la tolérance du foulard, celles des enseignants de Creil n'y ont rien fait : pour une fois c'est à gauche qu'on tirait le signal d'alarme contre l'invasion de l'intégrisme. Au cœur de l'anti-islamisme hysterique viennent se joindre les solistes prestigieux d'un anti-islamisme de gauche* ». C'est aussi de cet étrange retournement dans le positionnement attendu des problématiques dont il faut pouvoir rendre compte.

– (16) Extraits de l'avis du Conseil d'Etat du 27 novembre 1989 :

I : Il résulte des textes constitutionnels et législatifs et des engagements internationaux de la France (...) que le principe de la laïcité de l'enseignement public, qui est un des éléments de la laïcité de l'Etat et de la neutralité de l'ensemble des services publics, impose que l'enseignement soit dispensé dans le respect d'une part de cette neutralité par les programmes et par les enseignants et d'autre part par la liberté de conscience des élèves. Est interdite, conformément aux principes rappelés par les mêmes textes et les engagements internationaux de la France, toute discrimination dans l'accès à l'enseignement qui serait fondée sur les convictions ou croyances religieuses des élèves.

La liberté ainsi reconnue aux élèves comporte pour eux le droit d'exprimer leurs croyances religieuses à l'intérieur des établissements scolaires, dans le respect du pluralisme et de la liberté d'autrui, et sans qu'il soit porté atteinte aux activités d'enseignement, au contenu des programmes et à l'obligation d'assiduité.

Son exercice peut être limité, dans la mesure où il ferait obstacle à l'accomplissement des missions dévolues par le législateur au service public de l'éducation, lequel doit notamment, outre permettre l'acquisition par l'enfant d'une culture et sa préparation à la vie professionnelles et à ses responsabilités d'homme et de citoyen, contribuer au développement de sa personnalité, lui inculquer le respect de l'individu, de ses différences, garantir et favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes.

Il résulte de ce qu'il vient d'être dit que, dans les établissements scolaires, le port par les élèves de signes par lesquels ils entendent manifester leur appartenance à une religion n'est pas par lui-même incompatible avec le principe de la laïcité, dans la mesure où il constitue l'exercice de la liberté d'expression et la manifestation de croyances religieuses, mais que cette liberté ne saurait permettre aux élèves d'arborer des signes d'appartenance religieuses qui, par leur nature, par les conditions dans lesquelles ils seraient portés individuellement ou collectivement, ou par leur caractère ostentatoire ou revendicatif, constituerait un acte de provocation, de prosélytisme ou de propagande, porteraient atteinte à la dignité ou à la liberté de l'élève ou d'autres membres de la communauté éducative, compromettraient le déroulement des activités d'enseignement et le rôle éducatif des enseignants, enfin troubleraient l'ordre dans l'établissement ou le fonctionnement normal du service public. (...)

II : Le port de signes d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires peut, en cas de besoin, faire l'objet d'une réglementation destinée à fixer les modalités d'application des principes qui viennent d'être définis, compte tenu de la situation propre aux établissements. (...)"

« Commentaires, éditoriaux, manifestes, manifestations, pétitions, interpellations, déclarations, sont autant de coups de force symboliques qui visent moins à expliquer les "faits" qu'à les construire de manière à en orienter la perception et l'appréciation, et qui comme les interventions prophétiques des grands intellectuels, prétendent moins à dire ce qu'il en est, que "ce qu'il faut en penser" ». P. Bourdieu, "La Science de l'actualité", Actes de la Recherche en Sciences Sociales N° 61, 1986.

Poser la question de savoir comment les médias se sont attaqués à cette question, quelles furent les conditions sociales de la mobilisation journalistique autour d'un problème, c'est aussi s'interroger sur les éventuels malentendus et les probables manipulations de codes qui ont contribué à la constitution d'un imaginaire autour de l'immigration. Les conditions de mobilisation des rédactions sont en effet autant d'indicateurs du mode de gestion de ces images construites, de l'immigration et de l'islam. La question de l'emploi confus et approximatif des termes laïcité, intégration, intégrisme, etc, n'est pas sans importance. La convocation par exemple de référence au Coran ou des spécialistes de l'islam, sous la forme de la neutralité politique a contribué à légitimer la constitution de cette logique de construction de l'immigration comme problème culturel maghrébin. De ce point de vue, le voile islamique est devenu en quelque sorte un objet que l'on pourrait qualifier d'infradiscursif, en sorte que se sont trouvés mobilisés pour en parler les concepts et les problématiques qui étaient plus immédiatement disponibles (ce qui caractérise bien le fonctionnement d'un lieu commun) : l'intégrisme musulman, le combat historique pour la laïcité, etc.

Nous avons voulu ici mettre en évidence la manière dont on peut comprendre le déroulement de l'affaire du voile, et comment la problématique du lien entre l'islam et les problèmes de l'immigration a été rendue acceptable et légitime. D'autre part, par ce biais, nous pensons objectiver les conditions de production de l'immigration en tant que problème social.

Les médias devant un événement ne produisent pas une suite de phrases ayant un seul sens, mais un ensemble d'énoncés où est implicitement défini ce qui peut et surtout ce qui doit être dit. A travers le traitement de l'événement, se ménage donc un lieu d'énonciation du

DE L'AFFAIRE DU VOILE ...

politique. Ainsi la configuration des énoncés produit aussi des effets de sens qui sont proprement idéologiques. Analyser les médias en tant que formations discursives, c'est donc montrer comment, dans un journal par exemple qui ne possède aucun programme ou manifeste idéologiquement contraignant, chaque contribution en vient à produire d'elle-même, notamment par l'effet de rapprochement mais aussi par la gestion de lexique, un « métadiscours implicite » capable de contrôler et de reprendre ce que chaque article pris séparément pourrait avoir d'autonome ou d'objectif.

INTÉGRATION, PIÈGE A C...

Il faudrait au terme de notre analyse parvenir à répondre à deux interrogations centrales. Pourquoi s'impose sur la question de l'immigration un certain nombre d'objets de discours qui font écran aux variables sociales d'analyse de l'intégration ? Il faut semble-t-il faire référence au caractère proprement national de cette énonciation de l'inassimilabilité des populations d'origine maghrébine. Les formes de cette matrice de pensée, de cet « impensé » de la conscience collective française, sont sans doute à trouver du côté de l'histoire de notre conception du fait national. La deuxième question, c'est se demander comment s'est réalisée dans le cas précis de l'affaire du voile l'érosion des originalités référentielles de tous les intervenants, au travers d'un consensus sur le caractère problématique de l'intégration maghrébine en France ? (17).

Nous pensons avoir partiellement répondu à cette dernière question dans notre travail. Nous voudrions qu'au travers du « comment » de cette « mise en acceptabilité », il soit donné à entrevoir quelques contours de son « pourquoi ». Cela peut passer par la légitimation apportée par la reprise de cette problématique par un journal comme *Le Monde*, qui titre le 21 octobre : « Islam et Laïcité : le problème de l'intégration ». Ou par la reprise d'un mot (tchador par exemple) qui entre dans les objets possibles du discours dans un certain contexte et donc avec une certaine connotation (dans *Libération* la première fois pour contrer l'union des religions contre la laïcité scolaire), mot qui est alors repris à d'autres fins et dont l'effectuation discursive sert d'autres enjeux (en l'occurrence dans la presse de droite, une gestion de la peur de l'intégrisme).

Bien sûr, rien ne permet d'affirmer avec certitude que les mots et les

→(17) Ce que Laurent Fabius formulait il y a quelques années en concédant que « M. Le Pen pose de bonnes questions »...

problématiques circulent, sont récupérés ou imposés, mais tout se passe comme si ce processus objectif d'homogénéisation référentielle était bien ce par quoi la dimension culturelle et différentialiste de la question de l'intégration en venait à constituer l'écran qui institue les analyses historiques ou simplement sociales (au sens où un immigré stigmatisé musulman ou beur est aussi un homme, appartenant à une certaine CSP, ayant des comportements et des contraintes avant tout sociaux) en véritable point aveugle des discours sur l'immigration. Sur le statut de cet « écran » et sa mise en place, nous avons songé qu'une des propriétés de ces déplacements de problématiques étaient de constituer progressivement des catégories efficaces de perception d'un problème social (18). D'une part parce que le monde social, à l'inverse de Thomas, voit ce qu'il croit, d'autre part parce que l'acquisition de ces catégories sociales de perceptions, au-delà du rôle des médias qu'il ne faudrait pas un peu vite transformer en grand manipulateur des codes, est redéivable aussi à l'histoire française de la perception de la question nationale comme consensus autour, non de la race, mais des origines du peuple de la République en perpétuel plébiscite avec lui-même. Cette basse continue est sans doute une des causes de la difficulté des vérités sur l'immigration à s'imposer comme parole d'*auctoritas*. Et pourtant, là comme ailleurs, la vérité reste sans doute le meilleur antidote contre ces peurs du monde social qui accourent, encore et toujours, de ces enfants de l'irrationnel qui têtent nostalgiquement, comme à une bonne louve, aux pages les plus sombres de l'histoire de notre humanité.

Pierre-Paul ZALIO

Complétez
votre collection
de " Cité "
avant
qu'il ne soit
trop tard !

Plusieurs numéros de «Cité» sont épuisés, d'autres ne sont plus disponibles qu'en quelques exemplaires. Aussi si vous souhaitez compléter votre collection, il faut le faire sans tarder, en profitant de l'offre spéciale que nous vous proposons : un tarif dégressif particulièrement avantageux. Vous trouverez la liste des numéros encore disponibles au dos de la couverture.

- Tarif : 1 ex. : 35 F - 2 ex. : 60 F - 3 ex. : 75 F - 4 ex. : 80 F - 5 ex. : 100 F - à partir de 6 ex. : 15 F pièce.
- La collection des 19 numéros encore disponibles (N° 2 à 23 sauf les numéros 8 et 17) : prix franco : 285 F

Les commandes sont à adresser à «Cité», 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris accompagnées de leur règlement.

Entretien avec Harlem Désir

- **Cité : Cinq ans après la fondation de SOS-Racisme, quel est le bilan d'une action, que certains contestent, y compris dans la majorité ?**

Harlem Désir : Il est vrai qu'on entend dire que cinq ans après la création de SOS-Racisme, Le Pen est à son zénith... Il faut tout de même rappeler que nous avons fondé cette association en octobre 1984. En juin de la même année, le Front national avait atteint 10% aux élections européennes et il y avait eu auparavant l'alliance de Dreux - signe d'un malaise qui n'a fait que s'amplifier. Ce n'est donc pas nous qui avons inventé le Front national : nous avons, comme d'autres et avec d'autres, apporté notre réponse à la montée de l'intolérance. Quant au bilan, il peut être fait à plusieurs niveaux :

- SOS-Racisme a permis à des milliers de jeunes et de moins jeunes de toutes origines de se battre ensemble contre le racisme et de montrer que ce problème n'était pas seulement l'affaire des victimes, mais un problème de société qui exigeait la contribution de chacun. S'il n'y avait pas eu SOS-Racisme, je me demande ce qui serait resté aux jeunes issus de l'immigration, si ce n'est le repli communautaire voire même religieux.

- Nous avons aussi remporté, avec d'autres, un certain nombre de victoires concrètes : il n'y a pas eu de réforme du code de la nationalité parce qu'il y a eu un mouvement anti-raciste très fort qui a permis la

ENTRETIEN AVEC ...

mobilisation autour de lui de personnalités morales et religieuses et de très nombreux citoyens. De même, nous avons obtenu l'abrogation de la loi Pasqua.

- Nous avons aussi réussi à faire passer l'idée de l'intégration. Il ne faut pas oublier que, à l'époque où nous avons créé SOS cela n'allait pas de soi. Une partie de l'opinion et de la classe politique pensait qu'on pouvait renvoyer massivement les immigrés. D'autres ou les mêmes mettaient comme préalable au droit au séjour l'assimilation culturelle. Cela donnait des discours du type : l'assimilation ou le retour. Nous avons réussi à imposer un point de vue réaliste, conforme à la tradition du creuset français, qui se fixe pour objectif l'intégration de tous les immigrés qui vivent en France, et nous avons souligné que, pour répondre à la montée de l'extrême droite, il devait y avoir un traitement social des problèmes de cohabitation et notamment des quartiers les plus défavorisés. Le fait est qu'aujourd'hui tout le monde reprend le terme intégration : maintenant il s'agit de le traduire en actes. Tel est notre objectif vis-à-vis des pouvoirs publics, qui ont la charge de faire passer le discours sur l'intégration dans les faits. A ceux qui nous reprochent de ne pas avoir fait baisser Le Pen, je ferai remarquer que nous ne pouvons pas construire des logements sociaux, ouvrir des lignes de bus, recruter des enseignants. Nous ne sommes qu'une association ! Mais cette association a su mobiliser les gens contre les insuffisances de la société, contre ses injustices, et autour de propositions réalistes. Nous devons bien sûr obtenir des résultats, et c'est pourquoi nous devons créer un rapport de force pour obtenir la mise en œuvre de cette politique.

● **Cité : On vous reproche parfois d'être passé d'un discours sur la différence à un discours sur l'intégration...**

Harlem Désir : Je renvoie ceux qui nous accusent d'avoir fait du droit à la différence un principe absolu aux sources documentaires disponibles : la presse de l'époque, nos affiches, nos campagnes. Ils constateront que SOS n'a jamais fait du droit à la différence le principe de son action. Notre premier principe a été le rejet de toute forme de racisme et de discrimination, puis nous sommes passés à un discours plus social sur l'intégration. Il est vrai qu'il y a eu évolution. Au début, nous tenions un discours moral, de générosité et de solidarité élémentaire, (*« touche pas à mon pote »*) qui a permis au mouvement de rassembler largement et de se diffuser dans la société. Je crois que ce

moment était indispensable : il fallait créer un contre-feu anti-raciste, rassembler les citoyens sur des bases éthiques - et cela reste le socle de tout mouvement anti-raciste. Mais nous avons beaucoup appris par l'expérience, par la présence sur le terrain, et nous avons mis en avant, sans abandonner notre souci éthique, un certain nombre de propositions concrètes. C'est en ce sens que nous avons évolué, comme tout organisme vivant.

● **Cité : On vous reproche aussi des liens très étroits avec le Parti socialiste et l'Elysée, et votre goût pour la mise en scène médiatique...**

Harlem Désir : Il est vrai qu'en 1988 nous avons soutenu François Mitterrand face à Jacques Chirac. Mais un anti-raciste engagé dans la bataille contre la loi Pasqua et contre la réforme du code de la nationalité ne pouvait manquer de se prononcer pour François Mitterrand. Il y avait deux attitudes radicalement opposées entre les candidats, sur l'immigration et sur l'extrême droite (souvenez-vous des valeurs communes soulignées par Pasqua) et un choix qui était logique.

Mais dès que nous avons constaté que le nouveau gouvernement ne faisait pas avancer suffisamment vite les dossiers auxquels nous tenions et n'abrogeait pas la loi Pasqua, nous avons commencé à exprimer notre mécontentement et nous avons réaffirmé notre indépendance. De même lors de notre dernier congrès. Il fallait en effet montrer à l'ensemble du pouvoir exécutif que l'intégration risquait de rester en panne faute d'une véritable volonté de traiter les problèmes en y mettant les moyens. Nous sommes une association : nous constatons les problèmes, nous faisons des propositions et nous essayons de les faire reprendre par le pouvoir politique et de les faire avancer concrètement. Quand certains hommes politiques avancent sur la même voie que nous, nous sommes prêts à leur accorder notre soutien. Sinon, nous exprimons notre désaccord. Tel est et tel sera notre rôle, aussi bien sur le plan national que sur le plan local. Nous voulons dialoguer avec tous ceux qui sont sincèrement prêts à faire avancer l'intégration, quelle que soit leur appartenance partisane et même s'ils ne sont pas d'accord avec l'ensemble de nos propositions - par exemple le droit de vote.

Quant au spectacle, je dirai que nous avons utilisé tous les moyens possibles pour diffuser notre message et que nous avons fait appel aux artistes qui donnaient de l'écho à nos campagnes. Mais nous constatons aujourd'hui que, si nous touchons un vaste public par nos concerts,

ENTRETIEN AVEC ...

nous avons beaucoup plus de mal à médiatiser le travail de terrain des comités et celui de notre commission juridique par exemple. Car il est plus difficile d'attirer les media sur ce qui est moins spectaculaire. Nous sommes d'ailleurs en train de rééquilibrer l'image de l'association.

● **Cité : Qui sont les militants de SOS-Racisme ?**

Harlem Désir : Nous en avons une idée assez précise. A peu près 70% de nos adhérents ont moins de 25 ans et beaucoup adhèrent dès le collège. Il y a aussi des adhérents qui ont une tradition militante : anciens syndicalistes ou anciens militants d'organisations politiques. Beaucoup de filles militent à SOS, tant dans les comités que dans les instances dirigeantes. Quant aux donateurs, ils sont souvent en âge d'être les parents des adhérents. Nous sommes très présents dans la jeunesse scolarisée, un peu moins chez les jeunes qui sont en situation de marginalisation et dans le milieu Neuilly-Auteuil-Passy. Mis à part ces deux pôles « extrêmes », nous avons un champ très largement ouvert. Nous avons des comités aussi bien au lycée Henri IV qu'à Montfermeil. SOS-Racisme est un mouvement de génération, qui dépasse très largement les clivages sociaux et les barrières ethniques. Nous tenons beaucoup à ces deux aspects, et encore plus au second : les bandes d'il y a cinq ou six ans étaient structurées par la galère ; aujourd'hui ces bandes sont ethniques : zoulous, beurs, feujs... C'est là une dérive très préoccupante de nos banlieues qui correspond malheureusement à la non-résolution du problème raciste.

● **Cité : Il y a quelques mois, vous avez créé un « Forum démocratique » qui a organisé son premier colloque en juin dernier. Dans quelle intention ?**

Harlem Désir : Le Forum démocratique regroupe des intellectuels - Alain Touraine, Julia Kristeva, Alexandre Adler, Luc Ferry, Bernard-Henry Levy, etc. - qui viennent d'horizons différents mais qui ont accepté de constituer autour de SOS-Racisme un club de débat. Ce club est destiné à nous aider dans notre réflexion sur les grands bouleversements en cours, en Europe et au Maghreb notamment. Le Forum a son existence propre et il ne traite pas seulement des problèmes liés à l'actualité anti-raciste : c'est un lieu de réflexion qui s'inscrit dans un champ plus large de préoccupation sur tout ce qui touche à l'avenir de la démocratie confrontée aujourd'hui aux nationalismes, à l'intégrisme, à la crise du politique. Ce faisant, nous recréons un espace de débat public qui n'existe plus guère et que les

partis ont du mal à recréer : ces dernières années, les intellectuels se sont repliés sur leur spécialité et la crise des idéologies a débouché sur un constat d'impuissance à penser le réel ou à oser le penser. C'est un lieu de libre confrontation de points de vue différents, où se côtoient des spécialistes de diverses disciplines (philosophes, sociologues, psychanalystes, etc.) et des militants qui vivent dans l'urgence de l'actualité. Pour pouvoir garantir une discussion tout à fait libre, dépourvue d'enjeux politiques et médiatiques, le Forum travaille à huis clos - sans qu'il y ait rien de secret. Pendant six mois, nous avons beaucoup discuté de la montée de Le Pen, de l'unification allemande, des événements de l'Europe de l'Est et du retour de la question nationale. Y a-t-il une idée de la nation que l'on puisse opposer à l'exacerbation des nationalismes ? C'est le thème du premier colloque que nous avons organisé : « *la nation face aux nationalismes* ».

● **Cité : Qu'avez-vous retiré de cette réflexion ?**

Harlem Désir : Comme beaucoup de membres du Forum, je suis persuadé qu'on ne peut répondre au nationalisme uniquement par l'universalisme et le cosmopolitisme. En France, un défi est lancé à la démocratie dans l'espace de l'Etat-nation. Sans être chauvin, il faut être capable de redéfinir cet espace national dans lequel s'expriment les contradictions de la société mais aussi ses projets. L'Europe n'est pas encore cela : c'est l'espace de l'ultra-libéralisme, c'est un marché et une technocratie pour le gérer. La région sera sans doute un grand espace de la vie démocratique dans le futur, mais elle ne peut pas se substituer à la nation. On ne peut donc pas délaisser l'espace de l'Etat-nation.

Encore faut-il que cet espace soit habité par autre chose que par la xénophobie, qu'il ne se définisse pas par le rejet de ceux qui n'en font pas partie. Il faut que la nation puisse se définir autour de valeurs positives qui pour moi sont celles des Lumières, de la Révolution française, de la citoyenneté. L'Etat-nation, c'est l'espace d'un contrat social à partir duquel des hommes et des femmes définissent les bases d'une vie en commun parce qu'ils partagent une communauté de destin. Nous qui nous battons pour l'intégration, nous devons savoir dans quoi on intègre et autour de quels principes. Bien sûr, on intègre dans la ville, dans la région, dans l'Europe, mais on intègre aussi et pour longtemps encore dans la nation. Si on n'est pas capable de définir cela, on ne répond pas aux inquiétudes et beaucoup de réalités politiques et sociales continueront à nous échapper. J'ajoute qu'il y a une conception

ENTRETIEN AVEC ...

de la France qui sait s'enrichir de l'étranger, qui sait l'inclure dans le contrat social. On ne répond pas au nationalisme par un autre nationalisme qui serait « de gauche » ou qui serait « plus sain », et en opposant au pathos lepéniste sur l'identité nationale un autre pathos sur l'identité nationale. Il s'agit de distinguer la question de la nation comme espace de la vie démocratique de la question de l'identité. La nation ne définit pas une identité, un moule ; elle se retrouve autour de certaines valeurs d'égalité et de citoyenneté.

● **Cité : Quelles sont les grandes lignes de la politique de l'intégration que propose SOS Racisme ?**

Harlem Désir : Le manifeste pour l'intégration par la ville et l'école que nous avons adopté lors de notre récent congrès est le fruit d'un travail de plusieurs mois avec des urbanistes, des sociologues, des enseignants. C'est un document très concret d'analyses et de propositions axé autour de deux priorités : la lutte contre la ségrégation sociale dans les villes, qui débouche très rapidement sur une ségrégation ethnique, et contre la ségrégation par l'école, qui sont les deux principales menaces qui pèsent sur le creuset français : on sait aujourd'hui qu'on peut prévoir l'avenir d'un enfant selon la rue où il est né ! Il faut sortir de cette situation paradoxale où tout le monde dit que la priorité est de développer le logement social, et où personne ne veut en construire chez lui.

On ne se donne pas les moyens d'imposer la volonté générale et de contrecarrer le malthusianisme qui domine dans les collectivités locales en matière de logements sociaux : les communes qui n'en ont pas n'en veulent pas ; celles qui en ont déjà beaucoup ne veulent plus en construire de nouveaux et personne n'arrive à leur imposer ces logements. On a fait un petit pas avec la loi Besson, mais nous avons voulu insister sur la nécessité d'enrayer un certain nombre de mécanismes et d'imposer certains choix. Construire plus et partout, cela veut dire qu'on a peut-être atteint les limites de la décentralisation. De plus il faudrait imposer à chaque ville un plan de désenclavement, d'embellissement et de développement social des quartiers : c'est aussi important que le plan d'occupation des sols et c'est son complément indispensable car on ne peut traiter un quartier en tant que tel, mais par rapport à l'agglomération dans laquelle il se trouve. Il faut que les mécanismes administratifs et financiers y obligent les municipalités. Sinon, on refait une façade, on installe un bac à sable, sans que les

problèmes sociaux soient résolus. Nous avons fait aussi des propositions en matière d'attribution de logements : nous demandons qu'il y ait publication des listes de demandeurs de logements et publication chaque année des attributions, ce qui permettra de constater que certains, qui demandent des logements depuis dix ans, n'en ont pas alors que des demandeurs de six mois sont satisfaits. Il y a là des décisions arbitraires clientélistes, et très souvent racistes. En fait, le logement social fonctionne à rebours de sa mission de prise en charge des plus démunis : on prend en priorité les demandeurs les plus solvables, mais on refuse les familles nombreuses, les familles immigrées et celles des DOM-TOM.

Dans le domaine l'école, il faut que les enfants d'immigrés aient les mêmes chances que les autres. Il faut prendre l'échec scolaire pour ce qu'il est : ce n'est pas une question de couleur mais de milieu social. Les zones d'éducation prioritaires, qui sont souvent synonymes de zones à forte population immigrée, doivent être des pôles dans lesquels on met des moyens d'excellence : envoi des enseignants les mieux formés, valorisation de leur métier par des primes, dédoublement des classes, utilisation des volontaires (étudiants, retraités) que l'on trouve dans tous les quartiers pour faire du soutien scolaire. Ce qui est aussi un moyen de recréer du lien social dans les grands ensembles. Cela demande d'autres réflexes dans l'administration, une attention des élus à l'égard des associations, d'autres modes de financement.

● **Cité : Et la question du droit de vote ?**

Harlem Désir : J'admets que l'on conteste cette nécessité au nom d'une certaine lecture de la tradition républicaine, et qu'on préfère développer les naturalisations. Nous sommes partisans de favoriser les naturalisations et nous sommes les seuls à avoir fait des propositions concrètes en ce sens en proposant la création d'une agence nationale pour les naturalisations, qui informerait les étrangers et faciliterait le traitement des dossiers. Mais n'oublions pas que beaucoup de travailleurs immigrés viennent de nos anciennes colonies : ils ont conquis contre la France le droit d'avoir leur propre nationalité et il n'est pas évident pour eux de demander la nationalité française.

Le droit de vote aux élections locales est pour nous une exigence de justice, mais aussi un pas de plus vers la pleine citoyenneté. Là où le droit de vote existe, on s'aperçoit qu'il encourage les naturalisations - par exemple en Hollande. Je suis d'autre part persuadé que les hommes

ENTRETIEN AVEC ...

politiques parleraient différemment des immigrés s'ils étaient électeurs. Enfin, je crois que ce serait un atout pour l'intégration, car cela amènerait à prendre en compte certains quartiers : quand il y a 30% d'immigrés dans un quartier, cela signifie 30% d'électeurs en moins, et donc moins d'attention portée par la municipalité à ce quartier.

Comment faire avancer ce projet ? En encourageant toutes les municipalités qui veulent créer un système de conseillers municipaux associés, comme cela a été fait à Mons-en-Bareul : il est intéressant de constater que cette municipalité, qui a été la première à prendre cette initiative, a été reconduite en 1989. C'est par cette pédagogie-là, que l'on pourra faire évoluer l'opinion et aborder dans de bonnes conditions la réforme de la Constitution. Et, bien que le P.S. ait reculé sur ce point, il faudra bien reposer cette question en 1993 car on ne peut donner le droit de vote aux résidents des autres pays d'Europe, qui viendront pour un an ou deux en France, en continuant d'exclure de la citoyenneté la masse des immigrés qui travaillent dans notre pays depuis quinze ou vingt ans. On créerait ainsi deux catégories d'étrangers, ce qui serait contraire au principe d'égalité auquel les Français continuent d'être attachés. Et c'est grâce à cet attachement à l'idée d'égalité que nous pourrons faire progresser l'intégration dans tous les domaines.

■

L'exclusion comme nécessité tragique ?

Réflexions sur «La Force du Préjugé»

Le livre de Pierre-André Taguieff, *La Force du Préjugé*, essai sur le racisme et ses doubles vient de faire l'objet d'une réédition dans un format plus accessible (1). C'est heureux et rare. Car à certains égards le propos de ce philosophe, politologue et chercheur au CNRS ne l'est pas. Le livre est difficile. Et pourtant, à l'instar du préjugé dont il est ici question, le propos de Taguieff a eu en quelques années la force de s'imposer au travers des deux idées dominantes de l'ouvrage que sont sa critique du différencialisme culturel et son idée d'une sorte de rivalité mimétique entre racistes et antiracistes.

Il faut dire que l'ouvrage comble une lacune. Taguieff lui-même souligne le décalage qu'il y a entre la surproduction des discours sur le racisme, qui sont le plus souvent des discours antiracistes de plus ou moins bonne facture, et le peu d'efforts théoriques dans cette direction. L'approche française la plus courante du racisme est historique, à travers l'histoire des idées et des idéologies politiques. Plus que le racisme comme attitude, elle analyse, dans le temps, des systèmes de représentation. La démarche de Taguieff consiste plutôt à s'attaquer au champ des pratiques, institutionnelles ou anomiques, et surtout à celui des stéréotypes, des attitudes et des préjugés. L'approche est donc psychologique dans son principe et souvent philosophique dans sa forme.

On peut dire de l'entreprise de Taguieff qu'elle vise à établir une sorte de généalogie de la pensée différencialiste et inégalitaire qui veut qu'il y ait dans l'humanité un préjugé favorable envers soi-même et défavorable envers autrui. Dans cette perspective, il ne peut se contenter de faire du mot racisme un usage purement disqualificatoire, mais bien au contraire veut insister sur l'existence de deux racismes symétriques : un racisme classique, basé sur la relation d'inégalité entre "moi-nous" et "ils-eux", et un autre racisme plus méconnu qui

→(1) Pierre-André TAGUIEFF - *La Force du préjugé : essai sur la racisme et ses doubles* - Réédition 1990 - Gallimard, collection «Tel».

L'EXCLUSION COMME ...

fonctionne sur la reconnaissance de la différence. Mais la pensée antidifférentialiste de Taguieff a trop souvent été interprétée comme une identification de l'assignation à la différence et du racisme. Or c'est l'absolutisation de la différence qui constitue la base de ce second racisme.

Cette précision est nécessaire si l'on songe qu'on a assisté dans la période actuelle à un certain retournement de situation. Pour avoir il y a dix ans un peu trop parlé de pluralisme culturel, pour avoir un peu trop attendu des vertus de la différence des cultures, on a maintenant tendance à voir nos intellectuels camper sur les positions d'un jacobinisme qui accouche d'un universalisme aussi abstrait que mort-né. En sorte qu'on aurait tendance, à suivre une lecture facile de l'ouvrage, à considérer que la position de respect des cultures est en soi une position raciste.

LE RACISME COMME TRAGEDIE

Entre la tentation d'une valorisation "apartheider" du pluriculturel, qui peut conduire aux positions du GRECE si souvent dénoncées dans notre revue, et la tentation d'un retour à l'universalisme abstrait qui oublie les diversités, le dilemme paraît tragique. Tragique puisque l'inéluctable de la position raciste tient dans ce processus continual d'essentialisation qui vise à ériger un individu en représentant d'une catégorie d'appartenance, à le réduire dans un processus de catégorisation distinctive. Le tragique c'est que l'antiraciste "racise" son adversaire quand il le stigmatise en le catégorisant et en l'essentialisant. Dire d'un militant du Front National : « c'est un raciste », c'est l'ériger en représentant d'une catégorie générale, d'une essence : le raciste. Evidemment on ne fera que conforter par ce mode de stigmatisation son adhésion idéologique. Bref, la dénonciation édifiante et essentialisante du racisme a l'effet pervers et tragique de renforcer les convictions xénophobes, pire de les faire passer dans la théorie dure.

LES OMBRES DU RATIONALISME ECLAIRÉ

Un des axes de ce livre est donc la critique de la conception rationaliste du préjugé qui veut que le préjugé soit l'erreur, le simple obscurantisme de l'enfance qui s'effacerait par la seule acquisition d'une raison critique. Or, au-delà de cette illusion qui fut celle de tout le XVIII^e siècle philosophique, le propre de la critique rationaliste est

d'essentialiser le fanatique qu'elle dénonce. Car pour le rationaliste, le fanatique est précisément celui qu'on stigmatise comme ignorant la raison. Il y a dans cette attitude le début d'une rivalité mimétique avec son autre qui casse l'efficace de la critique rationaliste. Il y a un fanatisme de l'antifanatisme : notre terreur révolutionnaire, rationaliste et universaliste, peut en témoigner.

Notre présentation de ce qui nous semble les traits majeurs du livre de Taguieff ne rend pas compte bien sûr de la richesse de l'ouvrage. Rien n'est dit ici sur l'importance du travail de philologie historique qui est opéré sur le mot même de racisme. Opération jugée théoriquement indispensable au philosophe pour appréhender des phénomènes qui, s'ils sont sociaux, passent avant tout à travers le langage. En revanche, on peut à partir des quelques éléments mis en avant ici, entrevoir les tentations découlant de lectures trop rapides de l'ouvrage. La première tentation c'est de lire dans ce travail la mise en évidence d'une stricte équivalence entre la position raciste et la position antiraciste. Trop vite transposée, cette idée n'est moralement pas tenable, et il est remarquable que la théorie de Taguieff ait trouvé si vite un écho presque favorable dans les milieux d'extrême droite. Au-delà même du niveau moral, il faut s'interroger sur la pertinence à établir une continuité, une équivalence, entre la position raciste et la position antiraciste. Il n'est pas certain qu'il soit juste d'identifier le processus d'essentialisation (le fait de définir une essence) et l'obtention d'effets racistes. Rien ne va moins de soi. Que n'est-il possible d'établir des essences (le Français, le juif, le militant du FN...) sans pour autant établir entre ces essences des hiérarchies d'exclusion. Il faudrait sans doute aller plus loin pour comprendre à quelles conditions le mécanisme d'essentialisation d'un sujet ou d'une collectivité entraîne un discours et une pratique racistes.

POUR UN PROJET ALTERNATIF AUX IMPOSITIONS RACISTES

C'est à cette condition qu'on évitera la tentation dangereuse de renvoyer dos à dos le raciste et l'antiraciste. S'il y a bien dans le mécanisme de la stigmatisation (« Tu es raciste ») une pente similaire à celle du racisme, il ne faut pas oublier de voir que ce qui fait précisément la force du préjugé, en dehors des violences opérées en son nom qui font entrer le racisme dans la chair même des victimes, c'est la force pulsionnelle, primaire, animale, du racisme. Face à la pente

L'EXCLUSION COMME ...

« naturelle » et pulsionnelle du racisme, l'antiracisme est d'une autre nature, c'est malgré tout la pente que l'on remonte, celle de la culture et de la civilisation.

En revanche, le travail de Taguieff doit nous éclairer sur la difficulté - tragique ? - à lutter contre le racisme et les mouvements politiques xénophobes. En premier lieu parce que la réponse antiraciste est analysée comme une confrontation au fait toujours accompli du discours raciste. Le propre du non-racisme c'est d'essayer de répondre dans un discours de la non-contradiction à une attitude qui est fondamentalement contradictoire. Il y a là une sorte d'incompatibilité tragique entre les réponses qui sont données et les interpellations permanentes du racisme. Une des raisons du succès du Front National pourrait résider dans cette capacité structurelle à gagner "à tous les coups", la caractéristique du discours xénophobe étant de toujours parvenir à déplacer les objets de discours et par là même à nous obliger à accepter ces déplacements, ce que Taguieff, reprenant les analyses des mécanismes de propagande nazie, qualifie de « mise en acceptabilité » des problématiques racistes.

Nul doute qu'on peut juger à la lecture de ce livre que la faiblesse du discours antiraciste réside dans son caractère avant tout défensif. On sait maintenant très bien détruire la scientificité du concept de race, et à l'appui la perspective morale n'est jamais loin qui voit dans la conséquence de l'antiracisme une sorte d'utopie d'un monde aux valeurs universelles et dont les frontières - de tous ordres - auraient disparu. Face au projet inégalitaire, la pensée antiraciste ou humaniste manque semble-t-il d'un projet alternatif proprement politique, au sens d'un projet et d'une pensée qui face aux polémiques racistes articulent les dimensions du conflit historique et social. En clair, une pensée qui ne sombre pas dans le piège d'une vision autonome du racisme, mais interroge la réalité de celui-ci, au-delà de sa dimension tragique, en tous les lieux où se nouent et se dénouent les drames du rapport social. Ce sont là des livres qu'il reste à écrire et surtout des actes qu'il reste à faire.

Pierre-Paul ZALIO

Si Louis XV m'était conté ...

Michel Antoine, directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, est l'auteur de nombreux travaux historiques touchant au règne de Louis XV. C'est dire qu'il était bien placé pour rédiger **cette** biographie volumineuse (1) qui fera date.

Michel Antoine n'a pas voulu étudier le règne, mais, bien plus, mettre à jour la personnalité méconnue du roi Louis XV. Ainsi, à la différence d'un Pierre Gaxotte (2) qui se soucia plus du règne que de celui qui régna, Michel Antoine effectue ici la démarche inverse en analysant tous les faits dans le but d'éclairer la personne de l'« homme-roi ». Démarche un peu identique à celle tentée, voici une quinzaine d'années, par Paul Del Perugia dans son excellent Louis XV (3).

UN HOMME SECRET

Très tôt, le jeune Louis XV prit conscience de ce qu'il était. Il ne supportait pas de voir quiconque se permettre quelque familiarité à son égard du fait de son jeune âge. Aussi eut-il soin, dès que cela lui fut possible, de remettre en vigueur la stricte étiquette qui régissait la vie de la Cour. Certes, ce n'était pas par goût, mais bien plus par devoir et par considération pour son aïeul, Louis XIV, pour lequel il éprouva toute sa vie respect et garda affection.

—(1) Michel ANTOINE : *Louis XV*, Fayard, 1989, 1050 p.

—(2) Pierre GAXOTTE : *Le siècle de Louis XV*, Nouv. éd., Fayard, 1958, 480 p. coll. « Les grandes études historiques ».

—(3) Paul DEL PERUGIA : *Louis XV*, Ed. Albatros, 1976, 756 p.

Le devoir donc, mais subi. Car, toute sa vie, Louis XV tenta

SIL LOUIS XV...

d'échapper à cette pesanteur par l'aménagement de zones privées, comme les fameux Petits appartements de Versailles ; ou encore cette chasse à courre où il rejoignait les futaies isolées des forêts d'Île-de-France.

Ainsi, l'auteur remarque-t-il cette opposition douloureuse entre l'apparat et la magnificence de la Cour (dont le Roi est le sommet) et la personnalité profonde d'un homme timide, réservé et solitaire. Réserve et solitude qui allèrent parfois jusqu'à des crises profondes de mélancolie. L'enfance du roi était passée par là avec son cortège de tristesses (la mort, en l'espace de quelques jours, de son père, de sa mère, de son frère).

Peu sûr de lui, doutant souvent, Louis sut tout de même utiliser l'arme redoutable du secret. Sa facilité à dissimuler, il sut s'en servir dans les grandes crises qui furent fréquentes durant ses 59 années de règne. Ce fut assurément le Régent d'Orléans, puis le cardinal de Fleury, qui apprirent au jeune roi l'art de gouverner. Fins politiques, serviteurs irréprochables de leur jeune maître, ils furent vivement regrettés par Louis lors de leur disparition.

Avec force arguments, Michel Antoine s'emploie à réhabiliter Philippe d'Orléans. Même si ce dernier commit la faute grave (qui empoisonnera tout le règne) de redonner aux Parlements une place que Louis XIV leur avait retirée, il sut s'opposer avec acharnement aux menées du parti dit de la vieille Cour (Madame de Maintenon et le maréchal de Villars) ligué avec le parti espagnol (4). Ces deux partis, alliés aux jansénistes et aux Parlements allaient attaquer sans relâche le gouvernement royal. On a beau dire, Philippe d'Orléans est toujours dépeint comme un homme corrompu et avide de pouvoir, ce que Michel Antoine réfute avec des arguments très convaincants.

Face à la querelle catholique, qu'il serait trop long d'exposer ici, Louis XV allait se trouver désarmé tant sa Foi (très solide malgré une vie sentimentale agitée qui, après tout, n'avait rien d'extraordinaire à l'époque) lui faisait respecter la hiérarchie ecclésiastique. Le parti janséniste et ses alliés en profitèrent pour répandre en toute tranquillité des calomnies reprises par une opinion manipulée : le fameux « Parc aux cerfs » que Michel Antoine ramène aux proportions les plus modestes. Aujourd'hui encore, l'image du roi reste faussée par tant de ragots.

—(4) Philippe V d'Espagne n'accepta jamais de ne plus avoir de droits sur la couronne de France.

UN ROI AUX QUALITES MULTIPLES

Louis XV était très doué, il apprenait vite et voyait juste. Passionné de géographie et de sciences, mais aussi d'art et d'architecture, il était tout de même embarrassé par un doute sur lui-même qui ne le quitta pas.

Le gouvernement du royaume fut toutefois profondément marqué par le souverain. Michel Antoine en profite pour rappeler quelques vérités oubliées : que le roi, contrairement à une légende tenace, était un travailleur acharné (et non un débauché passant ses journées dans les plaisirs) ; qu'il aimait à travailler en petits groupes, n'hésitant pas à faire appel à des spécialistes sur des sujets très divers lorsque ceux-ci se présentaient à lui ; que les ministères étaient composés de très peu de personnel (moins d'une centaine !) ; que la centralisation était un mot exagéré pour qualifier le gouvernement de l'époque ; que le terme d'absolu est employé à tort et à travers pour caractériser la monarchie d'alors (ce mot n'est apparu qu'au XIX^e siècle) ; de même que l'expression droit divin ne s'appliquait pas seulement à la monarchie française, mais à toute forme de gouvernement de par le monde, qu'elle fût monarchique ou républicaine (5) ; que la Justice était déléguée mais toujours au nom du roi ; que le royaume de France possédait de fait une Constitution, et que les Lois fondamentales du royaume étaient des limites de droit positif apportées à l'autorité souveraine. Et enfin, que Louis XIV n'a jamais dit : « L'Etat c'est moi », mais, sur son lit de mort : « Je m'en vais, mais l'Etat demeurera toujours », ce qui est bien différent.

—(5) Henri François d'Aguesseau, chancelier de France écrivait : « Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de puissance qui ne soit sortie du sein de Dieu même. (...) C'est Lui, par conséquent, qui est le véritable auteur de ce pouvoir ; c'est de Lui que le chef de chaque nation le tient comme une portion de cette puissance suprême dont la plénitude ne peut résider que dans la divinité (...). (Cette suprême puissance) peut être entre les mains d'un seul ou de plusieurs suivant la constitution de chaque Etat ».

—(6) Chiffre qu'aujourd'hui nous connaissons à peu près : 25 millions d'habitants.

UN ROYAUME PROSPERE

L'auteur n'a pas voulu isoler le roi de la société dans laquelle il vivait. Il nous est présenté un tableau très complet de la France de la première moitié du XVIII^e siècle. Avec des surprises : ainsi, Louis XV n'a jamais su avec exactitude sur combien de sujets son autorité s'exerçait (6). Il ne savait donc pas non plus que cette population n'augmentait pas aussi vite que celle des autres pays européens et que le taux de fécondité était faible.

Aucun recensement ne fut fait (pourtant on y avait pensé) car la plupart des Français étaient très chatouilleux pour tout ce qui touchait à leur liberté. Or Michel Antoine fait remarquer que l'absence d'un tel recensement entraîna une méconnaissance de la richesse des gens, une

SI LOUIS XV...

sous-imposition, ce qui eut pour conséquence de permettre le début d'un essor industriel.

La France de ce temps était un pays rural. Même les villes étaient envahies par la campagne. La terre était essentielle, et le roi, tout comme chaque Français, s'inquiétait régulièrement du temps et de l'état des récoltes. Sous son règne les famines disparurent, les épidémies reculèrent d'une façon spectaculaire.

Il nous faudrait évoquer encore de nombreux aspects de la France sous Louis XV pour donner un aperçu fidèle du livre de Michel Antoine : parler de la politique extérieure, du rôle (réduit) des favorites, de la famille royale ou encore de cette révolution royale entreprise à la fin du règne.

Le travail de Michel Antoine apporte en tous cas une image très différente de celle habituellement donnée sur Louis XV. Le plus important peut-être étant que ce portrait si différent du roi repose sur des sources et un argumentaire difficilement contestables. On regrettera toutefois, que par un goût du détail et un souci d'argumenter au plus juste, l'auteur rende parfois la lecture de son ouvrage un peu fastidieuse : les pages consacrées aux travaux effectués à Versailles, où l'on se perd dans les démolitions, les reconstructions, les déplacements de cloisons, d'escaliers ... sans qu'aucun plan ou croquis ne vienne aider le lecteur en perdition au milieu des maçons et des menuisiers !

Marc DESAUBLIAUX

Voyage dans un festival “zulu”

Affublés d'une impressionnante paire de baskets - style voyageur de l'espace -, d'une casquette "made in USA" et de quelques autres signes, dont l'Afrique aux couleurs de l'A.N.C. en guise de pendentif, les B. BOYS mis en scène dans le dernier film de Spike Lee, "Do the right thing", semblent inspirer, à quelques variantes d'accoutrement près, les moins de 20 ans d'origine africaine, antillaise, mais aussi portugaise, "beur", et d'une façon générale la jeunesse que l'on retrouve massivement dans les cités de la région parisienne:

On les appelle les ZULUS, les HOME-BOYS, les FLY-GIRLS... Autant de termes dont la signification diffère : un HOME-BOY n'est pas forcément un ZULU.

La meilleure façon d'aller à leur rencontre, c'est de participer à une zulu-partie.

Et le moyen le plus sûr de savoir quand elle aura lieu c'est de se rendre à "la TICARET", le magasin des B. BOYS, à deux pas du métro parisien Stalingrad, près d'un terrain vague devenu champ de couleurs lorsqu'une bande de graffiti-artistes du nom de "BAD BOYS CREW" l'annexa, vite rejointe par quelques autres (BOXER, BANDO, JOE...) devenues célèbres par l'omniprésence de leur tags.

A la TICARET, on trouve tout ce qu'un B. BOY peut souhaiter

VOYAGE DANS ...

pour soigner son image, et la bonne présentation de soi est une des valeurs sacrées du mouvement HIP-HOP.

Et c'est ainsi que je suis allé à un festival zulu organisé par la MJC de la ville d'Orsay. Un service d'ordre impressionnant, composé à moitié de futurs champions de boxe-thaï, bloque l'entrée, contrôle les sacs, les poches, soucieux d'éviter tout incident.



« *C'est pour qu'on arrête de dire qu'à chaque fois qu'il y a des zulus quelque part, ça se transforme en merdier le plus total. On n'est pas des voyous* », lâche un gros malabar après avoir vérifié que sur ma main figurait le tampon de ma participation aux frais.

A l'intérieur, une centaine de jeunes, noirs pour la plupart, s'affairent près de la scène. Certains dansent d'une façon acrobatique, véritable exhibition d'un savoir-faire corporel dont la technique m'impressionne, me “dose”, comme ils disent. D'autres semblent s'affronter. Ils miment le combat, un peu à la manière de ces danses-luttes d'origine africaine comme le damier et le capoeira.

La musique vient de la scène. Le D. JAY jongle avec les sons des platines-disques, véritable dérangeur musical, plaçant des “scratches” qui explosent, faisant naître dans la salle toujours plus d'énergie. Un rappeur, à ses côtés, enchaîne de ses “phases” saccadées un marathon à

la rime, auquel le public répond par des encouragements. « Il faut que le fluide passe entre nous », me dit le maître de cérémonie (prononcez M.C. en anglais), celui qui doit savoir faire danser les autres et organiser ces joutes oratoires auxquelles se livrent les rappeurs.

Ils causent de tout et de rien, démarrent sur une rime en A ou en I et la poursuivent de façon indéfinie, comme ça. Leur rap met en scène un univers peuplé de démons modernes, du racisme au SIDA, contre lesquels ils s'affrontent. « Il y a des gens qui galèrent, qui font n'importe quoi ; le rap, c'est peut-être un crochet, un truc pour les rattraper, pour les rendre plus positifs, moins négatifs », confie un jeune rappeur. Plus loin, des deux mains jointes autour de la bouche, un B. BOY produit de drôles de sons, un peu à la manière d'une boîte à rythmes. Puis le son s'envenime, marque le tempo, et un autre commence à rapper, à tourner le sens des mots ; le BEAT-BOX et le rappeur font la paire.

« Nous, ce que l'on veut, c'est s'intégrer dans la société française. Mais parce qu'on est habillés d'une certaine façon, les gens pensent que ça va être comme dans le Bronx ; mais pas du tout, ce qu'on veut c'est être reconnus », me répond un autre, quand je lui demande pourquoi il est dans “le mouv”.

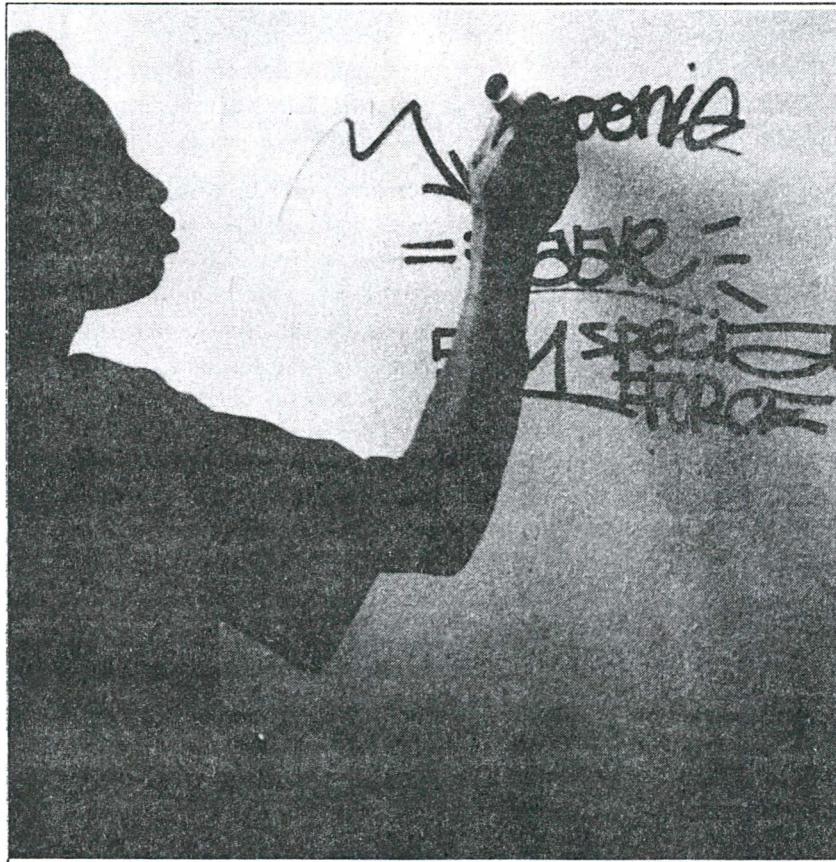
La conscience d'être stigmatisés, d'endosser une image est très forte. Leur réponse est une tentative visant à se présenter, à se mettre en scène, d'une façon différente, à détourner le stigmate pour en tirer profit.

La soirée s'achève. Je demande à l'un d'eux la route menant à la gare. « C'est facile, il suffit de suivre les tags ».

Le festival se poursuit le lendemain par un concours de GRAPHERS.

Le public est là à attendre l'effusion des couleurs. Sur les panneaux de bois, installés pour la circonstance, les GRAFFITI-ARTISTES, bombes à la main, projettent de la peinture, l'épaisseur du trait variant selon le capuchon utilisé. La main se promène, dessine des formes, trace les contours des motifs, qui, peu à peu, apparaissent. Les spectateurs avertis ne s'y trompent pas ; le style du grapheur tient à son expérience dans le maniement de la bombe.

Les figures varient, on en recense plusieurs : le WILD STYLE, les lettres aux formes arrondies s'imbriquent les unes dans les autres, le THROW-UP, un peu comme un énorme tag, les SPARKLES qui font



l'effet d'une sorte d'étoile éclatante et donnent une impression de scintillement...

Certains grappeurs, plutôt blancs, viennent d'écoles d'art. D'autres, au contraire, proclament "sortir de la rue". Ils ont commencé par taguer afin que l'on se souvienne de leur nom, "pour se faire un nom". Un de ceux-là déclare que "les noirs graphent pour ne pas stagner", "pour monter", pour que l'on cesse de penser "noirs = mauvais", "pour leur montrer que l'on a quelque chose dans la tête". Il oppose ses figures à une absence de style et la volonté de la réussite sociale à l'image de l'échec, trop proches d'eux-mêmes pour qu'ils ne se sentent pas éclaboussés par ce qu'elle véhicule comme préjugés.

Témoin de leur volonté "de ne pas stagner", les grappeurs ont tous un "book", une sorte de journal intime où l'artiste consigne ses idées,

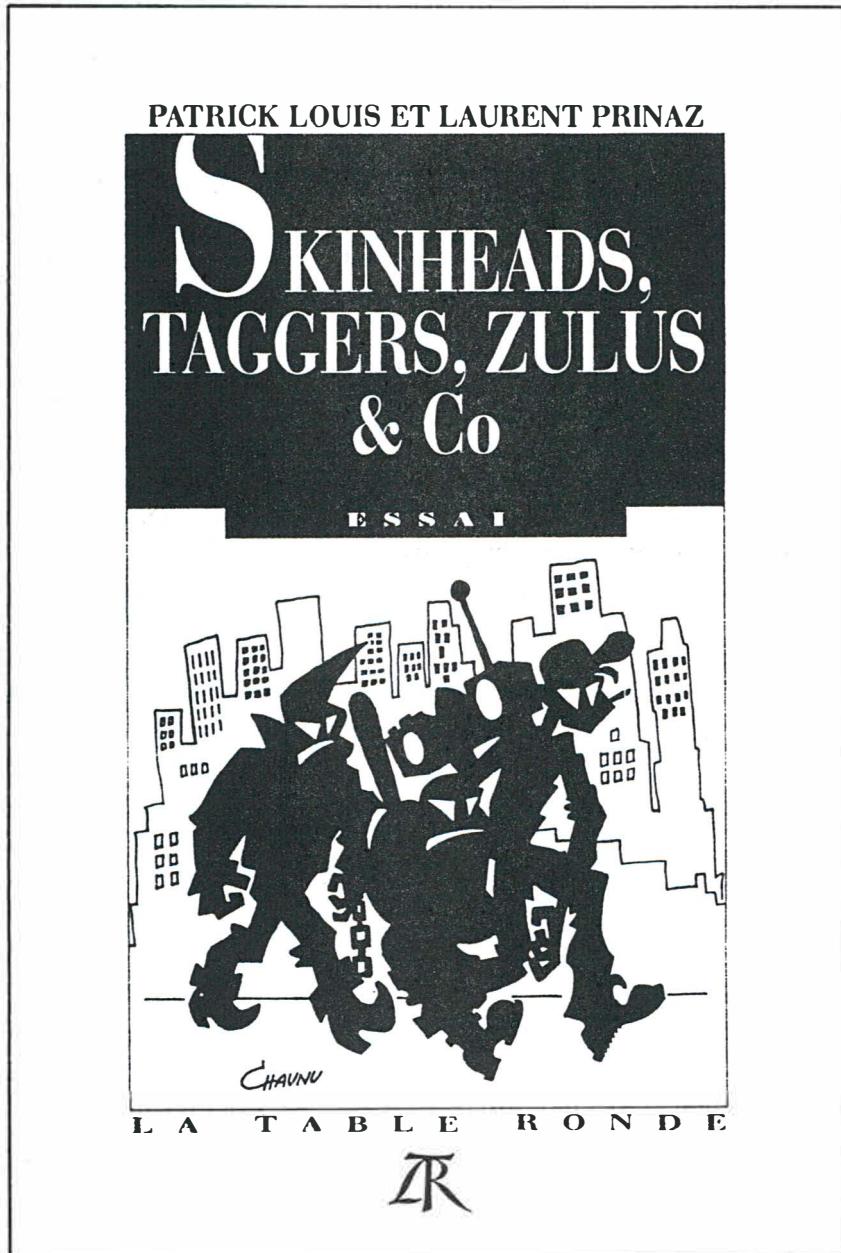
... UN FESTIVAL ZULU

pense à l'évolution de son style, collectionne les photos de ses œuvres de façon à les présenter à d'éventuels clients... Selon un graffiti-artiste, « les fresques sont des réalisations artistiques qui permettent à celui qui en produit - des belles, des admirées - de se sortir de sa condition ». Echappatoire possible pour ceux qui savent monnayer leur savoir-faire. Un autre espère atteindre un niveau de reconnaissance comparable "mais sur un autre registre" à celui qu'a connu Van Gogh. En attendant la consécration, ils se débrouillent pour se procurer en quantité et au moindre coût les aérosols de couleurs, la matière première de leur activité.

Les rappeurs et les breakers de la veille contemplent le paysage de couleurs, assis sur un banc, le walk-man sur les oreilles. L'un d'eux sort en plaisantant (?) que le rap finira bientôt premier au Top 50.

Olivier MASCLET

PUBLICITÉ



VIENT DE PARAITRE

**En vente aux bureaux de la revue,
17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris .**

Prix franco 97 F

Revue des revues :

Mémoires d'Europe

Il n'était pas très difficile de deviner, l'hiver dernier, que l'effondrement du communisme n'annonçait pas la fin de l'histoire. Ce fantasme américain, nourri du désir de voir le monde se réduire à un marché délivré des idéologies et des nations a été dissipé en quelques semaines. Après la glaciation soviétique, l'histoire européenne a repris son cours

et les peuples vivent leur libération dans une espérance mêlée d'angoisses, de nostalgies, et parfois de violence. Difficile renaissance des Etats de droit et redécouverte, aussi nécessaire que périlleuse, des identités nationales sur fond de conflits inter-ethniques et de crise économique...

Dans la révolution qui a rapidement bouleversé l'Europe, beaucoup ont oublié la Yougoslavie qui a pourtant été le premier pays à se libérer du stalinisme puis à se dégager progressivement de la contrainte communiste tout en affrontant une grave crise économique. Depuis la mort de Tito les luttes nationales, toujours latentes, ont repris avec une vivacité qui menace l'unité de la Fédération et le processus de démocratisation. Comme le montre Joseph Krulic en conclusion d'un article publié dans LE DEBAT (n° 59, mars-avril 1990) « *la démocratisation slovène se*

histo^{ire}
politique
société

le débat

L'après-communisme : une troisième voie ?
Anthony S. Atkinson, Ivan T. Berend, François Bourguignon, Václav Klaus,
Aivar Lihtsoo, Jean-Claude Milner, John Zysman et Gérard Escrivé

Joseph Krulic Luttes nationales en Yougoslavie

Religion : apparences et réalités
Géraldine Chenu, Marie-Élisabeth Blugeon, Yves Lambert

Tendre un retour du religieux ?
Alain Dieckhoff, Danièle Hervieu-Léger, Gilles Kepel, Krzysztof Pomian

Problèmes de l'individu
Anne Godignon et Jean-Louis Thiriet, Jean-François Narot, Paul Yonnet

Antoinette Fouque Femmes en mouvement

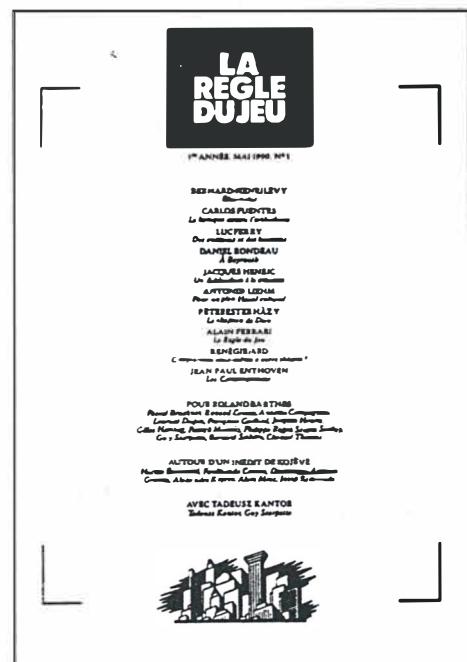
numéro 59 mars-avril 1990

Gallimard

REVUE DES REVUES

heurte au cadre yougoslave et aux craintes serbes, tandis que la montée de la pression albanaise fait renaître le complexe du "martyr glorieux et héroïque", qui constitue pour ainsi dire une constante de la culture nationale serbe depuis 1389. L'interaction des luttes nationales yougoslaves provoque ainsi une paralysie globale de la démocratisation, voire un risque de rechute dans la "libanisation". A vue humaine, le yougoslavisme semble donc contradictoire avec la démocratie... ». Pourtant, « les raisons culturelles et géopolitiques de rester ensemble demeurent, mais une cohabitation pacifique supposerait une rationalisation des passions nationales et un apprentissage assidu du sens du compromis ; il faudrait, pour reprendre une formule prêtée à l'actuel président de la France, donner du temps au temps ». Or, rappelle Joseph Krulic, la passion est d'abord une contraction du temps.

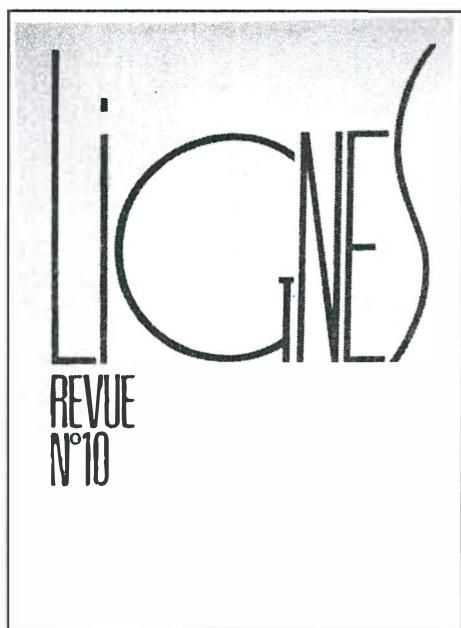
L'exacerbation des passions nationales en Yougoslavie se complique, en Slovénie, d'un attrait nostalgique pour la Mitteleuropa qui, à en croire Bernard-Henri Lévy, touche toutes les nations du vieil empire de François-Joseph : « ...ce que la double monarchie avait de réellement admirable - et dont les Centre-Européens d'aujourd'hui se souviennent tout autant - c'était cette autre idée d'une citoyenneté impériale qui traversait les tribus, recouvrait les particularités, s'ajoutait sans lesnier aux particularités nationales de chacun et, d'un bout à l'autre du territoire, dans cet espace immense qui allait de Prague et de la Galicie à la Bosnie-Herzégovine, faisait que personne n'était seulement tchèque, hongrois, slovène ou slovaque. Elle était bien abstraite, cette identité. Sans odeur et sans couleur. Sans racines et sans visage. Elle était grise et un peu triste, comme la langue de Kafka ou les fonctionnaires viennois. Mais elle était la preuve, en même temps, que la loi du sol et sang n'était pas le dernier mot des collectivités ; qu'il ne suffisait pas, pour faire un Etat, de constituer une ethnie ou une nation ; elle était la preuve au contraire qu'il était possible de fonder un Etat sur le pur respect d'une Idée et qu'elle avait, cette Idée, l'incomparable mérite de tenir en lisière le déchaînement des passions locales ou nationales » (LA REGLE DU JEU, n° 1, mai 1990).



Tout cela est bien joli, mais sans grand rapport avec l'histoire. Osons rappeler que la logique impériale tend à la domination universelle, ce qui ne va pas sans conquêtes brutales et sans guerres ; que l'empire des Habsbourg n'était pas une idée abstraite, mais l'œuvre d'une dynastie qui s'incarna, notamment, dans le visage partout présent du « Vieux Monsieur » ; et que les peuples de Bosnie et d'Herzégovine n'éprouvèrent sans doute pas un sentiment de « pur respect » pour l'idée impériale lorsqu'ils furent annexés par l'Autriche-Hongrie en 1908. Après avoir tant dénoncé la « maîtrise », faut-il à ce point glorifier ce vieil empire tout de même très militaire comme s'en souviennent, par exemple, les Italiens ? Certes, Bernard-Henri Lévy n'ignore pas que cette époque est « révolue ». Il devrait ajouter qu'on ne fonde rien sur un goût littéraire relevé d'une pointe de philosophie, et qu'une fédération centre-européenne - dont il perçoit le projet chez Havel - n'aura guère de chances d'exister si elle se berce de mythologies impériales.

Faut-il décidément courir sans cesse aux extrêmes, et sacrifier à la démesure impérialiste pour tenter d'échapper à l'hystérie nationaliste ? Il serait plus sage de reconnaître qu'il y a aussi un bon usage des traditions nationales, qui peuvent être facteur de paix et de démocratie.

Ainsi, dans LIGNES (n° 10, juin 1990), Kalman Kulcsar, ministre de la Justice de Hongrie, fait valoir que la renaissance de l'Etat de droit s'inspire de la coutume juridique de son pays : « *En Hongrie, il existe un très vieux principe constitutionnel. Il vit le jour au XII^e siècle, juste après que le droit romain fut accepté comme la base du droit moderne en Europe, et en Hongrie aussi. Une conséquence de cette acceptation générale a été que même le roi devait régner et gouverner son pays conformément à la constitution et conformément à la loi. Dans le cas contraire, le peuple avait le droit de résister. Cela faisait partie du système juridique hongrois au début du XII^e siècle - ce que l'on appelle la "Bulle d'or" (Magna carta). Cette idée de la constitutionnalité s'est développée très clairement à l'époque où l'Etat hongrois faisait partie de l'empire des Habsbourg. Le premier roi*

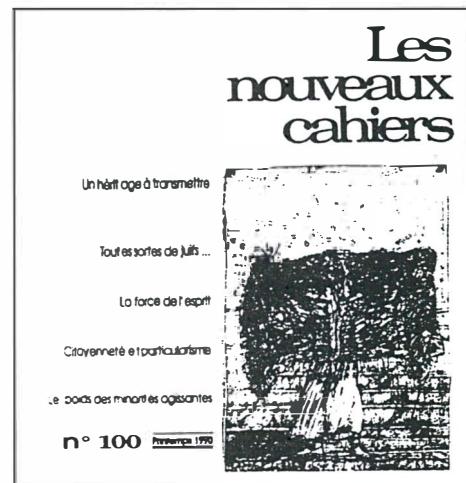


REVUE DES REVUES

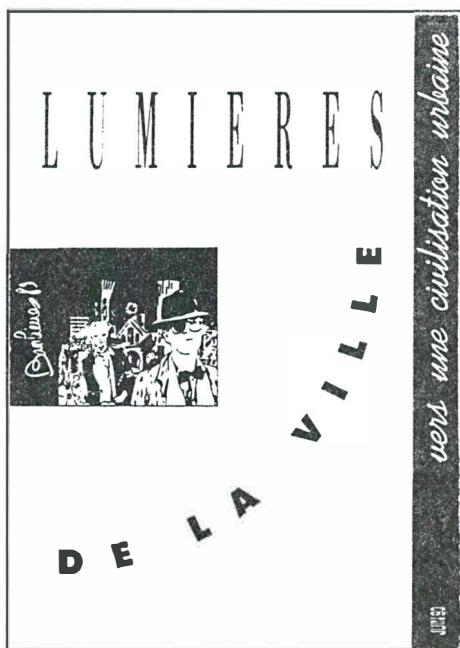
Habsbourg fut élu par la noblesse hongroise à la condition que la constitution hongroise demeurât intacte. Mais, pendant des siècles, on essaya de changer cet état des choses, particulièrement sous le règne de Joseph II, et de créer une unité organique pour l'empire, ce que la constitution hongroise ne permettait pas... ». D'où la tradition du Comitat, dont la Hongrie veut à nouveau s'inspirer. « Le Comitat, dit Kalman Kulcsar, était le fondement de la lutte contre l'empire des Habsbourg et ses membres essayèrent toujours de défendre la constitution, notamment en envoyant des lettres de protestation au roi, utilisant constamment les principes d'action politique formulés en France pendant le siècle des Lumières. »

Hélas, nous constatons aussi que cette intelligence des traditions nationales s'accompagne de pulsions agressives, et que la redécouverte de l'identité se fait, ou risque de se faire, contre ceux qui paraissent étrangers : Tziganes de Hongrie et de Roumanie, Hongrois de Transylvanie, Juifs de Pologne et de Russie. Dans LES NOUVEAUX CAHIERS (n° 100, printemps 1990), Meïr Waintrater s'interroge sur l'élargissement de l'Europe et sur l'unification allemande, quant à l'identité du judaïsme européen : « *On a l'impression qu'une page de l'histoire contemporaine est sur le point d'être tournée, avant qu'elle ait été vraiment comprise. La nouvelle Allemagne, c'est aussi une manière symbolique de tirer sur le passé un trait définitif, d'effacer toutes les fautes originelles. La logique, qui veut qu'il n'y ait pas de réconciliation sans pardon, et pas de pardon sans responsabilité assumée, est en voie de disparition. On perçoit déjà l'agacement de ceux pour qui notre plainte relève du simulacre, et notre malheur du chantage. La réhabilitation, publique et solennelle, de la nation allemande, promue au rang de puissance politique à part entière, implique à terme une amnistie intellectuelle sans conditions.* »

Dès lors, Meïr Waintrater redoute que « *le rappel du génocide nazi soit considéré comme une marque de mauvais goût* », ce qui aurait pour principale conséquence d'interrompre le dialogue à peine entamé entre les Juifs et la culture européenne. En outre, « *la rencontre forcée avec l'Europe orientale nous contraindra à affronter une région où notre présence passée est attestée par mille témoignages, dont l'histoire*



même fonde en partie le sentiment de notre légitimité actuelle, mais qui a délibérément choisi, durant quarante ans et plus, de faire oublier jusqu'à notre souvenir ». Or la découverte de l'héritage et du martyr juifs peut provoquer une réaction positive, comme en France lors de la diffusion du film de Lanzmann sur la Choa, mais il peut y avoir aussi « une attitude globalement négative envers toute évocation du passé juif ». Peut-être, conclut Maïr Waintrater, ne s'agit-il là que de fantasmes. Mais « comment évaluer l'insertion des Juifs d'Europe dans un ensemble culturel dont la nature se révèle être aussi fuyante ? » D'où l'angoisse de ne rien savoir du monde qui se fait, sans doute parce que « nous savons trop peu de nous-mêmes ».



Quant à l'unification allemande, comment s'empêcher de songer au passé, surtout quand on parle de Berlin comme future capitale de l'Allemagne nouvelle. Encore faut-il connaître la ville, sa tradition politique et cette Prusse qui est associée, pour nous, au militarisme pur et dur. Dans l'entretien qu'il a accordé à Hélène Bleskine et qui est publié dans *LUMIERES DE LA VILLE*, la remarquable revue de l'équipe de « Banlieues 89 » (n° 2, juin 1990) Jean-Michel Palmier nous permet de retrouver la mémoire de Berlin qui fut « non seulement la capitale culturelle de la République de Weimar, l'une des villes les plus actives, les plus brillantes au niveau artistique des années vingt/trente, mais (qui a) connu aussi la plus forte concentration ouvrière et intellectuelle jusqu'à Hitler ». Et Jean-Michel Palmier de nous rappeler, ou de nous apprendre, que Berlin et la Prusse se signalaient par un profond esprit de tolérance, que la Prusse fut le premier pays en Allemagne à

émanciper les Juifs, et que le mouvement nazi se développa d'abord dans le sud du pays : « La tradition ouvrière est à l'origine de l'importance politique de Berlin dans les années vingt/trente. Berlin était un fief de la social-démocratie. La Prusse est restée à gauche jusqu'au coup d'Etat de Von Papen, et Berlin est la ville qui a résisté le plus longtemps à Hitler. Les nazis avaient largement gagné l'électorat du sud de l'Allemagne, mais ils étaient très mal implantés à Berlin. Il a fallu attendre que Goebbels soit nommé "Gauleiter" de Berlin, qu'il

REVUE DES REVUES

déclenche des campagnes d'intimidation extrêmement violentes, en faisant défiler les SA dans les quartiers ouvriers, en attaquant les spectacles progressistes, pour qu'il réussisse peu à peu à imposer le nazisme à Berlin. Jusqu'en 1933, Berlin a résisté aux nazis, et Goebbels a dû faire détruire les derniers cabarets au bulldozer pour tuer cet esprit berlinois».

Somme toute, il importe de se méfier des clichés romantiques et de trop faciles analogies historiques. Pour les peuples et les nations d'Europe, la reconquête de l'identité que le communisme avait voulu effacer exige le travail de la mémoire, y compris la plus douloureuse, la réflexion critique de chacun sur son héritage, mais aussi le souci de ce qu'il y a de commun dans la culture européenne. La libération des peuples de l'Europe asservie ne porte en elle-même aucune promesse paradisiaque, et les diverses traditions nationales ne nous inscrivent pas nécessairement dans une logique violente. L'avenir dépend de nos volontés politiques, qui se montreront d'autant plus assurées, paisibles et novatrices qu'elles seront attentives à l'histoire et à la culture.

B. LA RICHARDAIS

REVUES REÇUES

- **ESPRIT** - numéro 5 - Mai 1990 (prix 70 F) - Dossier : France-Algérie, les blessures de l'histoire - Réfugié politique : une notion en crise ? - Immigration, fait national et citoyenneté - Journalisme et traitement de la vie privée - Le déclin de la vie publique aux Etats-Unis - L'Italie, un partenaire indispensable - Les sciences cognitives ont-elles raison de l'âme ?
- **ESPRIT** - numéro 6 - Juin 1990 (prix 70 F) - Dossier : Juifs et chrétiens, éloge du franc-parler (J.L. Schlegel, A. Derczansky, D. Lindenbergs, J.C. Eslin, J.F. Lyotard, E. Lévinas, A. Paul) - Weizacker et Havel - F. Furet : l'atelier de la Révolution - Incertitude et terreur - Allégeance à René Char - Ishtar - Dieu dans l'art - Quel avenir pour la Yougoslavie - Le Front national après Carpentras
- **ESPRIT** - numéro 7-8 - Juillet-août 1990 (prix 70 F) - Dossier : Mutation de l'Islam - De l'islam révolutionnaire au néofondamentalisme - L'intifâda dans sa troisième année - Israël et Palestine : hypothèses pour une solution territoriale - Retour à la géostratégie.
- **LA REVUE DU MAUSS** - numéro 7 - 1er trimestre 1990 (prix 62 F) - Dossier : Les sauvages étaient-ils démocrates ? (le problème de la vengeance) - Démocratie directe et démocratie représentative - Le concept de morphologie - Le marxisme et l'Occident vus par un chef indien - La vengeance en Calabre - Types de vengeance caucasienne - L'utilitarisme dans "La république" de Platon - Platon et le discours de l'utile.
- **LA REVUE DU MAUSS** - numéro 8 - 2^e trimestre 1990 (prix 62 F) - Dossier : La démocratie inachevée - La démocratie plurielle entre modernité et post-modernité - L'Etat autorégulé - La citoyenneté au risque de l'écologisme universel - Pas de doléances pour le Bicentenaire - Mais où est donc passée la technocratie ? - « Ce qui se sait vraiment en économie... » - La passion philosophique des chômeurs - L'éthique contre l'esthétique - La connaissance de soi - Physique contemporaine et pathologie de la langue - De l'utilité dans la Révolution.
- **LES NOUVEAUX CAHIERS** - numéro 100 - Printemps 90 (prix 50 F) - Un héritage à transmettre (entretien avec Ady Steg) - Note sur l'être-juif - Citoyenneté et particularisme - Table ronde : toutes sortes de juifs... (Finkielkraut, G. Bernheim, S. Jessua, D. Kessler) - Le poids des minorités agissantes - Le CRIF : une communauté de mutants ? - Une Loi qui vient d'ailleurs - Où va l'Est ?
- **LES NOUVEAUX CAHIERS** - numéro 101 - Eté 1990 (prix 50 F) - Un espace de liberté - Toutes sortes de juifs face au regard d'autrui - Mon ami André Amar - Femmes juives : la femme dans le Talmud - les femmes juives et l'écriture au Moyen-Age - le trousseau de Mayrone - Les premiers Valois et leurs juifs - Le génocide et l'exode - L'écriture comme « mémoire absente ».
- **RECHERCHE SOCIALE** - numéros 113/114 - Janvier-juin 1990 (prix 120 F) - Dossier : Evolution de la professionnalité des architectes, diversification des pratiques, actualisation de la qualification.
- **CORPS ECRIT** - numéro 34 - Juin 1990 (prix 118 F) - Dossier : «Rêver l'Inde» : Quand la Chine rêvait de l'Inde - Le voyage de Marco Polo - Luis de Camoes - Le sérail des femmes - Un rêve indien dans le Paris d'Haussmann - Sortilèges hindous et littérature française - Rêver l'Inde à travers la danse - Renoir et Rhada - Rêver Gandhi - Bhârat, un concept indien de l'Inde - Cinéma d'Inde.
- **FRANCE FORUM** - numéro 261-262 - Mai-juin 1990 (prix 30 F) - Europe et URSS demain - La nouvelle société européenne et marchande - Montesquieu en Amérique - Sturzo et les démocrates chrétiens français - Approche éthique de l'endettement international - Proudhon et Dieu - Rapports de G. Lukacs avec Thomas Mann - Témoignage d'un soldat perdu - Mounier et la démocratie chrétienne.
- **ETUDES** - Juillet-août 1990 (prix 48 F) - Métamorphoses du problème africain - Les Allemands à la veille de l'unification monétaire - J.-J. Rousseau et la Révolution - La suppression des « existences superflues » sous le III^e Reich - Pour une pratique interculturelle - La qualité en télévision - La beauté platonicienne chez Shakespeare - Bernard de Clairvaux et les cisterciens - L'émigration massive des chrétiens d'Orient - Les Hispaniques aux Etats-Unis.

Cité

Revue de la Nouvelle Citoyenneté

Sommaires des anciens numéros

- Numéro 1 (épuisé) - Quelle défense nationale ?
- Numéro 2 - L'épreuve du terrorisme - Le dialogue social (Emmanuel Mousset) - Libéralisme : le vent d'Amérique (Alain Solar) - La psychiatrie en question (1) (Julien Betbèze) - Littérature (Philippe Barthelet) - Les lectures talmudiques d'Emmanuel Lévinas (Ghislain Sartoris) - Fausse promesse de Monsieur Garaudy (Alain Flamand).
- Numéro 3 - La psychiatrie en question (2) (Julien Betbèze) - Les hommes du pouvoir (Emmanuel Mousset) - Libéralisme à l'américaine (Alain Solar) - Quelle politique industrielle ? (entretien avec Jean-Michel Quatrepont) - Défense : nouvelles données (entretien avec le général Pierre Gallois) - Hugo von Hofmannsthal (Philippe Barthelet) - "Finnegans Wake" de James Joyce (Ghislain Sartoris).
- Numéro 4 - Introduction à l'œuvre de René Girard (Paul Dumouchel) - Table ronde avec René Girard et Jean-Pierre Dupuy - Municipales 1983 (Emmanuel Mousset) - "Polonaise" (Luc de Goustine) - Le théâtre de Gabriel Marcel (Philippe Barthelet).
- Numéro 5 - Tocqueville et la démocratie - "La Révolution conservatrice américaine" de Guy Sorman (Bertrand Renouvin) - L'Après féminisme (Emmanuel Mousset) - Réflexion sur l'insécurité (entretien avec Philippe Boucher) - Voyage en URSS (Michel Fontaurelle) - "Le sanglot de l'homme blanc" de Pascal Bruckner (Alain Flamand) - "Le sujet freudien" (Julien Betbèze).
- Numéro 6/7 - Entretien avec Jean-Marie Domenach - Citoyenneté et politique professionnelle (Léo Hamon) - La France peut-elle avoir une ambition ? (Alain Solar) - Pouvoir et liberté chez Benjamin Constant - Pour une croissance autocentrale (Patrice Le Roué) - L'extériorité du social (Marcel Gauchet) - Deuxième gauche : premier bilan (Emmanuel Mousset) - Voyage en Chine (1) (Michel Fontaurelle) - La fée de Noël (Remy Talbot) - La sagesse de Raymond Abellio (M. Dragon) - "Fiasco" d'Olivier Poivre d'Arvor (Catherine Lavaudant).
- Numéro 8 (épuisé) - Entretien avec Edgar Morin.
- Numéro 9 - L'Union soviétique (entretien avec Marko Markovic) - La politique et la conscience (Vaclav Havel) - La pensée dissidente dans les pays de l'Est (Martin Hybler) - Voyage en Chine (3) (Michel Fontaurelle).
- Numéro 10 - Racisme : nature et différences (Jean-Pierre Dupuy) - La clé de voute (Noël Carnat) - Héritage et pouvoir sacré (Yves La Marck) - L'année de Gaulle (R. Latour) - Voyage en Chine (4) (Michel Fontaurelle).
- Numéro 11 - La nature du pouvoir royal (entretien avec Emmanuel Le Roy Ladurie) - A propos de Jan Patocka (Martin Hybler) - L'alliance et la menace (Yves La Marck) - Analyse du R.P.R. (Jean Jacob) - Le tournant historique de 1984 (Jean Jacob) - A propos de Sollers (Alain Flamand) - République et politique étrangère (Paul-Marie Couteaux).
- Numéro 12 - La nature du lien social (entretien avec Marcel Gauchet) - La main invisible (Jean-Pierre Dupuy) - Vertus et limites du déséquilibre (Yves La Marck) - Regard sur l'Allemagne (B. La Richardais) - Grall et Clavel : les complices (Remy Talbot) - Richard III de Walpole (Martin Hybler).

■ Numéro 13 - Entretien avec Georges Dumézil - Dumézil et l'imaginaire indo-européen (Yves Chalas) - Portrait de G. Dumézil (Philippe Delorme) - A quoi sert le "Figaro-magazine" ? (Emmanuel Mousset) - René Girard, lecteur d'Hamlet - Mario Vargas Llosa (François Gerlotto) - Nigéria, le mal aimé ? (F. et I. Marcilhac) - Le succès de Jacques Bainville (Igor Mitrofanoff).

■ Numéro 14 - Numéro spécial sur Gabriel Marcel avec Joë Bouëssé, Miklo Veto, Pietro Prini, Jeanne Parain-Vial, Simone Plourde, René Davignon, Yves Ledure, Pierre Colin, Jean-Marie Lustiger.

■ Numéro 15 - Les chemins de l'Etat (Blandine Barret-Kriegel) - La notion de souveraineté (Patrick Louis) - L'Etat capétien (Xème-XIVème siècle) (Philippe Cailleux) - Qu'allez-vous voir à Jérusalem ? (Yves La Marck) - L'individu, l'Etat, la démocratie (B. La Richardais) - Jorge-Louis Borges (Joël Doutreleau) - Jakub Deml, le prêtre maudit (Luc de Goustine) - Du gouvernement selon St Thomas (Bernard Bourdin).

■ Numéro 16 - Entretien avec Léon Poliakov - Le phénomène monarchique dans l'histoire (Roland Mousnier) - Théorie de la justice chez John Rawls (Bertrand Julien) - Recherches sur l'individualisme - Hiérarchies (B. La Richardais) - Comprendre le Japon (Christian Mory).

■ Numéro 17 (épuisé) - Numéro spécial sur Emmanuel Lévinas.

■ Numéro 18 - Du libéralisme économique (Alain Parguez) - Comprendre la crise (table ronde avec Paul Dumouchel, Christian Stoffaës, Gérard Destanne de Bernis et André Grjebine) - "Les métamorphoses de la valeur" de G.-H. de Radkowski (Philippe Trainar) - Théorie du circuit et condamnation du libre-échange (Frédéric Poulon) - Un flaneur à San Francisco (Michel Fontaurelle) - Mauras et Comte (Emmanuel Lazinier).

■ Numéro 19 - Le système Gorbachev (Martin Hybler) - Antigone en Russie (Luc de Goustine) - Comprendre l'Union soviétique (entretien avec Alexandre Adler) - Pays de l'Est : à la recherche de l'histoire (Martin Hybler) - L'Europe en revues (B. La Richardais) - Une solution pour les pays en voie de développement (Areski Dahmani) - Mauras et Comte (Gérard Leclerc).

■ Numéro 20 - Critique de la communication (entretien avec Lucien Sfez) - Trois remarques sur la culture (Yves Chalas) - Crise de l'éducation (Philippe Cailleux) - Crise de la littérature (Luc de Goustine) - Est-ce la mort de l'Art ? (Alain Flamand) - Splendeur et misère de la critique cinématographique (Nicolas Palumbo) - Intellectuels et politiques (Yves Landevennec) - James Buchanan (Xavier Denis-Judicis) - Découverte à Gao (François-Marin Fleutot) - Les droits, la loi (B. La Richardais) - Nouvelles littératures chinoises (G. Guiheux).

■ Numéro 21 - Dossier « Révolution 1789 » : Entretien avec François Furet - Colloque « Célébrer 1789 » (interventions de Blandine Barret-Kriegel, Jacques Solé et Lucien Sfez) - Les prémisses de la Révolution en Limousin (Luc de Goustine) - L'opinion avant la Révolution (Philippe Cailleux) - Evénements méconnus de la Révolution (Philippe Delorme) - Burke et la représentation nationale (Norbert Col) - David, l'Art et la Révolution (Alain Flamand) - Images des Seychelles (Michel Fontaurelle) - Note sur les Etats-Unis (François Prudhomme).

■ Numéro 22 - Dossier « Sociologie » : Entretien avec Georges Balandier - Bonald prophète de la société (Patrick Cingolani) - Ballanche et l'excès révolutionnaire (Georges Nivet) - Comte et Littré devant la déchirure sociale - De la sociologie de l'intérêt à l'intérêt de la sociologie (Pierre-Paul Zalio) - Origine et vertus de la redécouverte de F. Le Play - La culture contre la liberté (Pascal Bruckner) - L'exemple du Kosovo (Didier Martin) - La question de l'éthique.

■ Numéro 23 - Numéro spécial d'hommage à Maurice Clavel avec les contributions de Marie Balmay, Hélène Bleskine, Roland Castro, Jean Daniel, Jean-Toussaint Desanti, Jean-Paul Dollé, André Frossard, François Gachoud, Luc de Goustine, Alain Jaubert, Jean-Pierre Le Dantec, Edgar Morin, Philippe Nemo, Remy Talbot.